
Rapport final d'activité

2014

Place au Vélo



Sommaire

I. Militer pour les aménagements cyclables : A Nantes, Place au Vélo !	3
1. Place au Vélo, porte-voix des cyclistes auprès des décideurs	3
2. De nouveaux outils pour participer au débat public	5
3. Des actions pour interpeller	6
4. Une association en réseau	7
II. Former et sensibiliser pour changer les comportements	10
1. Mobilité scolaire	10
2. Mobilité en entreprise	12
3. Vélo-école adulte	15
4. Coaching : osez le vélo en ville !	17
III. Promouvoir la Vélonomie	18
1. Bourses aux vélos	18
2. Brico-vélos	19
3. Contrôles techniques	20
4. Marquage	21
IV. Sensibilisation à la sécurité routière	23
1. Cyclistes brillez	23
2. Cohabitation avec les véhicules lourds	24
V. Des évènements pour promouvoir le vélo	27
1. 14 ^{ème} édition de la Fête du Vélo	27
2. Evènements avec les adhérents et des débats pour se former	29
3. Le vélo, thématique transversale, s'invite à des évènements grand public	31
Conclusion - Préparer 2015	32

Introduction

Place au Vélo, association loi 1901, travaille depuis sa création à la promotion de la bicyclette comme moyen de transport au quotidien. En contrepoint d'une pratique sportive ou cyclotouristique, dominante en France, l'association a pour objet la promotion des déplacements à vélo dans l'espace urbain, par le développement de projets en lien avec de nombreux acteurs associatifs et **ses principaux partenaires institutionnels : Nantes Métropole, le Conseil Général de Loire Atlantique, le Conseil Régional des Pays de la Loire, l'Ademe et un certain nombre de mairies.**

2014 est une année à enjeux pour Place au Vélo : entre la continuité des actions menées au quotidien, l'évolution de certains projets, les élections municipales, la réouverture des Brico-vélos, l'arrivée d'une nouvelle salariée sur le poste de Chargée de projets événementiels – Fête du Vélo et la préparation des grands rendez-vous 2015 (Vélo-city et Année du Vélo à Nantes Métropole), l'équipe bénévole et salariée de Place au Vélo a beaucoup de défis à relever pour contribuer à l'augmentation de la part modale du vélo.

Depuis notre création nous nous faisons le relais des cyclistes, par la voix de nos adhérents et de nos échanges avec le grand public, afin de porter leurs attentes auprès des décideurs politiques et ainsi agir en concertation avec les collectivités locales pour le développement du réseau cyclable. Le développement des aménagements est une des conditions essentielles au développement de l'usage de la bicyclette en ville : Place au Vélo intervient ainsi dans le débat public à travers des réunions de concertation, des actions militantes et la mise en réseau.

Mais les changements de comportements susceptibles de faire évoluer la part modale de la bicyclette nécessitent une sensibilisation à destination du public le plus large possible : nous intervenons ainsi à travers des interventions ciblées et un programme complet auprès d'un public scolaire, des salariés d'entreprise, des adultes ne sachant pas faire de vélo et du grand public de manière générale. L'objectif est de questionner nos pratiques de mobilité et donner les outils individuels et collectifs pour provoquer le changement.

Au-delà des bons réflexes à adopter pour conduire une bicyclette en ville, la sensibilisation passe nécessairement par des déplacements sécurisés en milieu urbain : la promotion d'un véritable « code de la rue » (déclinaison du code de la route, intégrant les nouvelles règles propres aux vélos - SAS ; TAD ; DSC....) ; le respect de ces règles et rendre les plus vulnérables (piétons, cyclistes) prioritaires au sein de l'espace urbain par une extension des zones 30 à l'ensemble de la voirie des quartiers et en redéfinissant la hiérarchisation des rues de l'agglomération.

La maîtrise de son vélo, de son entretien et sa réparation, mais aussi la lutte contre le vol, constituent des préalables à son utilisation effective (la vélonomie) : apprendre à diagnostiquer l'état de sa bicyclette et les actions d'entretien à mener, savoir faire les réglages de base et les réparations simples de manière autonome, pouvoir accéder à des cycles d'occasion à prix intéressants ou pouvoir le marquer pour prévenir le vol constituent ainsi des piliers de notre action.

Enfin, Place au Vélo développe un programme événementiel annuel : promouvoir la bicyclette passe également par des événements festifs et grand public qui permettent de faire découvrir les aménagements cyclables et l'intérêt de ce mode de mobilité dans une ambiance conviviale et détendue.

Ces actions ne pourraient se faire sans la présence des bénévoles qui s'impliquent dans de nombreux projets, de la conception à la mise en œuvre et la définition des orientations futures : que ce soit les formateurs de la vélo-école, les bénévoles ayant conçu le programme d'animations de la Fête du Vélo, les piliers du Brico-vélos qui travaillent à la réorganisation de l'atelier ou tous ceux qui accompagnent les salariés dans des interventions à l'extérieur, les bénévoles sont au cœur de l'action de Place au Vélo, dans le respect de l'identité d'une association, soit un projet collectif.

I. **Militer pour les aménagements cyclables : A Nantes, Place au Vélo !**

Place au Vélo a pour objectif de promouvoir la place de la bicyclette au sein de Nantes Métropole et plus largement de la Loire Atlantique. Dans ce cadre, notre action de plaidoyer et de concertation avec les collectivités locales en charge des mobilités se fonde sur les attentes, demandes et revendications des cyclistes. Les temps d'échange avec nos adhérents et le grand public sont essentiels à notre action et fondent notre légitimité à nous exprimer au sein du débat public : les permanences hebdomadaires d'accueil au local (le jeudi de 17h à 20h) constituent notamment un temps fort d'échange sur les aménagements cyclables, la pratique du vélo et le développement de sa part modale.

1. **Place au Vélo, porte-voix des cyclistes auprès des décideurs**

Une commission « aménagements » réunissant élus du Conseil d'Administration et bénévoles permet de piloter en interne l'animation de cette thématique et de suivre les dossiers et réunions de concertation avec les décideurs et collectivités locales. En 2014, cette commission a notamment lancé une mobilisation afin d'identifier des **référénts territoriaux** pour un maillage par quartier au plus près des préoccupations des usagers. Elle a continué son travail de signalisation et de suivi des aménagements, auprès de Nantes Métropole notamment, et a participé à de nombreuses réunions d'échange.

Au-delà des **réunions de concertation générale** avec Nantes Métropole (5 par an), permettant d'étudier ensemble les projets d'aménagements à venir, faire le suivi des fiches de signalisation et analyser les enjeux, la commission « aménagements » a également été sollicitée pour des réunions spécifiques à certains travaux en cours, tels que les berges du faubourg sur l'île de Nantes début juin. Nous avons également lancé une **concertation sur les nouveaux aménagements, particulièrement sur ceux longeant les voies des chronobus, auprès de nos adhérents**. Cet axe de travail en coopération avec les collectivités compétentes et qui se fonde sur notre expertise d'usager est structurant dans l'atteinte des objectifs que l'association s'est fixés à sa création.

Dans ce cadre, Place au Vélo souhaite **être associée plus systématiquement** à tous les projets afin de renforcer l'efficacité des investissements publics (plus nous sommes concertés tôt, moins Place au Vélo n'a de remarques et de demandes de modifications par la suite). Par ailleurs, la concertation doit également trouver son format le plus efficace et respectueux des identités des structures concernées: en effet, les contraintes pour Nantes Métropole et Place au Vélo ne sont pas les mêmes (horaires de réunion, délais de prévenance, ... pour les bénévoles), ce qui impacte parfois le processus de travail collaboratif (difficulté de mobilisation).

Ce travail de concertation nous a permis de **diffuser à toutes les listes candidates aux élections municipales une lettre ouverte** reprenant notre vision de la cyclabilité à Nantes et les orientations qui nous semblent prioritaires. L'objectif était tant d'interpeller les candidats et les amener à se positionner sur ces questions qui vont définir la ville de demain que de permettre au grand public de disposer de réponses sur la politique cyclable proposée par les listes. Seules 7 listes ont fait la démarche de nous répondre, ce qui reflète un certain désintérêt et une méconnaissance de l'enjeu des politiques cyclable mais également la difficulté à s'inscrire dans une démarche de concertation avec les citoyens. Nous ont répondu : Agissons ensemble pour l'avenir de Carquefou ; Amplifions la dynamique à Saint Sébastien sur Loire ; Bien vivre au Pellerin ; Changer la donne à Vertou ; Orvault rassemblé ; Nantes a de l'avenir et Rezé à gauche toute. Une fois les élections passées, nous avons envoyé à la nouvelle présidente de Nantes Métropole un courrier recensant les **20 points noirs de l'agglomération**, afin que le point de vue des usagers soit pris en compte dans les orientations du nouveau mandat.

La commission « aménagements » a par ailleurs participé à **l'audit ByPad**, piloté par le cabinet conseil belge Pro-Vélo R&D au cours des mois de mai et juin. Plusieurs réunions de concertation, une sortie terrain, un entretien individuel et des questionnaires d'enquête ont permis de réunir l'avis de techniciens, élus et usagers. L'audit analysait les besoins des cyclistes, la responsabilité et la coordination, la politique cyclable dans les textes, les moyens et personnels dédiés, les infrastructures et la sécurité, l'information et l'éducation, la promotion et les

partenariats, l'évaluation et l'impact ainsi que les mesures complémentaires permettant d'augmenter la part modale du cycle. Les résultats constitueront un nouvel outil pour compléter notre analyse de la politique cyclable à Nantes ainsi que pour définir nos orientations et priorités pour les mois à venir.

Comme tous les ans, la semaine de la mobilité revient à Nantes et Place au Vélo en est un des partenaires traditionnels. L'objectif est simple : faire découvrir toutes les offres de mobilité afin que chacun puisse choisir en toute liberté et connaissance de cause son mode de transport. Dans ce cadre, il s'agit d'une opportunité de faire la promotion de la petite reine, déconstruire les stéréotypes, lever les freins à son utilisation et ainsi inciter le grand public à l'adopter comme moyen de transport. Place au vélo assurera, du 16 au 20 septembre, un accueil pour informer et sensibiliser le grand public, de 16h à 18h.

Cette semaine est également l'opportunité de mesurer l'évolution de la part modale cycliste à travers des **opérations de comptage** : des bénévoles comptent en heures creuses et d'affluence le nombre de cyclistes à 5 endroits stratégiques de l'agglomération, afin de comparer avec les années précédentes et mesurer la place de la bicyclette dans les transports à Nantes. La limite essentielle de cette méthode est le climat : d'une année sur l'autre, le temps peut être très différent au moment des comptages et ainsi influencer les chiffres. Mais en intégrant ce facteur à l'analyse des résultats, le comptage permet d'appréhender la tendance de l'évolution. Cette année, comme d'habitude, les comptages seront organisés avec les bénévoles au cours de cette semaine.

Place au Vélo participe également au débat « **La Loire et nous** » depuis l'automne 2014 : l'ouverture de ce débat au sein de la métropole a permis de réaliser un travail sur le terrain avec les référents quartiers de la commission aménagements et de produire un **cahier d'acteurs qui sera rendu en février 2015**, sur la question des franchissements cyclistes de la Loire notamment.

Enfin, la deuxième partie de 2014 a été dédiée à un enjeu majeur : préparer 2015 afin d'être à la hauteur des enjeux posés par les deux rendez-vous Vélo-city et l'année du vélo : réponse à l'appel à projet vélo 2015, accompagnement d'une 15aine de projets dans le cadre de cet appel, dépôt de 4 contributions à Vélo-city, organisation d'une Fête du Vélo clôturant officiellement le programme Vélo-city, développement d'une plateforme de communication pour fédérer les cyclistes, participation des membres du conseil d'administration à la notation des contributions Vélo-city, proposition d'un brico-vélo géant en amont de la véloparade, préparation de notre participation au cyclotour, diffusion de l'information aux associations partenaires et organisation de réunions au sein de Place au Vélo avec ces associations, participation aux réunions de concertation sur la véloparade du 3 juin, etc ...

CONSEILS, ETUDES ET SUIVIS ; COMPTAGE LORS DE LA SEMAINE DE LA MOBILITE	
OBJECTIFS	promouvoir la place de la bicyclette à Nantes et en Loire Atlantique en apportant les propositions et idées d'usagers dans l'élaboration du réseau et de la politique cyclables
DESCRIPTION	Concertation avec les collectivités locales et recensement des préoccupations des cyclistes + avis techniques sur les projets d'aménagements
DEROULEMENT PREVU	5 réunions par an avec Nantes Métropole Invitations aux réunions du Conseil Général et du Conseil Régional sur les aménagements et la mobilité Etudes et enquêtes auprès du grand public et des adhérents Participation à la semaine de la mobilité et comptages lors de cette semaine
MOYENS HUMAINS	Membres du Conseil d'Administration, référents territoriaux, adhérents, grand public, coordination assurée par les salariés
MOYENS MATERIELS	-
COMMUNICATION	Refonte du dépliant de présentation de l'association pour actualiser les informations et rendre le dépliant plus attractif et compréhensible. 1000 exemplaires ont été imprimés dans un premier temps.

RESULTATS	<p>Lettre à destination des candidats aux élections municipales Recensement des 20 points noirs de l'agglomération Participation à l'audit ByPad Autorisation obtenue pour l'utilisation du biporteur par les assistantes maternelles Réunions de concertation Renforcement de la commission aménagements avec les référents Programmation en cours de la semaine de la mobilité</p> <p><u>Dates :</u> 3 réunions avec Nantes Métropole : 7 juin, 20 juin, 12 septembre Réunions PAV- J. Garreau : 28 février, 11 juillet réunions bypad : 15 mai, 24 avril, 13 mai, 10 juin, 17 juin, 30 juin 25/04 & 14/05 : visites de terrain 21/07 : réunion E Le Pemp, Terra 30/06 : réunion PAV T Quéro 18/09 & 10/10 : réunion de préparation et inauguration de l'axe cyclable 11/09 : NM aménagements 15/09 : NM réunion vélo parade 17/09 : conseil régional : schéma régional véloroute voies vertes 19/09 : NM Collectif transports 11/10 : inauguration de l'axe est : ouest 07/11 : NM aménagements 24/11 : CEREMA/CERTU journée voies vertes milieu urbain 12/12 : Réunion avec uniquement J GARREAU</p>
BUDGET	<p>Budget de 4272€ dont Nantes Métropole : 950€ dont bénévolat valorisé : 1 608€ Budget restant autofinancé par les adhésions notamment</p>

2. De nouveaux outils pour participer au débat public

Afin d'améliorer les échanges avec les adhérents, les associations du réseau et de sensibiliser les cyclistes, Place au Vélo a créé une **page Facebook** en février 2014 et travaille sur l'évolution d'autres outils collaboratifs : la page www.facebook.com/placeauvelonantes comptabilise 325 j'aime dont 48% de femmes : 56% sont les 25 – 44 ans, 13% les 18 – 24 ans et 15% les 45 – 54 ans. La portée moyenne des publications, depuis début avril, est de 100 personnes par publication. Place au Vélo va continuer à développer cette page et les informations diffusées, tant sur les aspects pratiques de la bicyclette à Nantes que sur ses actions et l'actualité du vélo de manière générale. Les informations diffusées sur la page Facebook sont différentes de celles de la **Bicyc'Lettre** (journal de l'association diffusé cinq fois par an auprès des adhérents) mais sont reprises dans la **newsletter informatique bimensuelle** envoyée à l'ensemble des adhérents avec les actions à venir, les appels à bénévoles, une revue de presse nationale et internationale ainsi que les informations des réseaux amis.

Par ailleurs, le **site de Place au Vélo**, www.placeauvelo-nantes.fr continue d'évoluer vers plus de simplicité pour la clarté des informations diffusées, au regard de la densité et de la diversité du contenu : entre les conseils pour pratiquer la bicyclette à Nantes, les différentes actions menées, la présentation de l'association, les actualités vélos et les dossiers thématiques, un internaute néophyte pouvait rencontrer des difficultés pour trouver l'article recherché. Aussi, depuis janvier 2014, un travail de simplification des rubriques, de la hiérarchisation des informations et de la présentation générale est coordonné par les salariés de l'association, avec l'implication du conseil d'administration et le soutien technique de bénévoles disposant des compétences informatiques requises. Le nouveau site devrait être mis en ligne d'ici la fin de l'année. **Le nouveau site est en cours de finalisation et**

sera mis en ligne en février 2015. En 2014, 26 000 personnes ont visité le site de l'association www.placeauvelo-nantes.fr.

Les applications participatives apparaissent comme un outil pertinent pour géolocaliser les améliorations à apporter au réseau cyclable. Le développement de l'usage du vélo et la progression des aménagements cyclables ont pour effet d'augmenter les remontées de terrain des cyclistes du quotidien (suggestions d'amélioration, signalement de problèmes, remerciements...). Cela peut devenir difficile d'analyser et de traiter ces messages (volumétrie, vision d'ensemble, hiérarchisation, homogénéité des messages...), pour Place au vélo comme pour Nantes Métropole. C'est pourquoi l'association a expérimenté en avril 2014 un mini site internet de signalements "Dringy", développé par 3 élèves de l'Ecole Centrale de Nantes. Les adhérents pouvaient localiser une suggestion ou une anomalie sur la carte, choisir une catégorie (manœuvre difficile, absence d'appui vélo, manque de signalisation, etc...) et donner une priorité (dangereux, gênant, mineur). Ils pouvaient aussi voter pour un signalement, évitant ainsi qu'une suggestion ou anomalie soit saisie plusieurs fois. 80 adhérents ont saisi 270 signalements en 12 jours.

Le projet Dringy étant un projet étudiant (qui ne devrait pas avoir de suites), Place au vélo a poursuivi la démarche cet été en effectuant un comparatif d'applications plus abouties et déjà en fonctionnement (Velobs utilisé à Toulouse Métropole, Uello utilisé en Belgique) et en échangeant avec les entreprises ayant développé ces outils (et d'autres associations comme 2 pieds 2 roues, le Gracq et l'ADAV). Nous sommes convaincus de l'utilité de ce type d'outil (historisation, géolocalisation, hiérarchisation, évitement de signalements redondants...), sommes prêts à participer à son utilisation (promotion, modération, filtrage et avis sur les signalements...) et avons entamé la discussion avec Nantes Métropole quant à un éventuel déploiement sur le territoire. Plusieurs associations cyclistes échangent régulièrement sur ces outils dans le réseau FUB. Après Toulouse Métropole, Lille Métropole déploiera un outil de type Uello en 2015.

Le bilan de l'expérimentation "Dringy" figure en annexe du rapport d'activité intermédiaire, ainsi qu'un article de Vélocité n°123 sur l'outil Velobs. **Une contribution a été déposée dans le cadre de Vélo-city** afin de valoriser cette expérience et susciter une réflexion avec l'ensemble des acteurs, au regard du développement de ces outils à Toulouse ou encore en Belgique.

DE NOUVEAUX OUTILS POUR FAIRE VIVRE LA CITOYENNETE	
OBJECTIFS	Faire vivre la citoyenneté au sein de l'association, auprès des adhérents mais également des usagers cyclistes de la Métropole
DESCRIPTION	Simplification et développement des outils d'échange avec le grand public et les adhérents
DEROULEMENT PREVU	S'insérer dans les réseaux sociaux S'insérer dans la dynamique des associations de la FUB et du développement d'applications interactives sur les aménagements Simplifier le site Internet de l'association
MOYENS HUMAINS	1 salarié + 2 bénévoles avec des compétences informatiques approfondies + les membres du Conseil d'Administration
MOYENS MATERIELS	Ordinateurs de l'association
COMMUNICATION	-
RESULTATS	Site www.placeauvelo-nantes.fr en cours de refonte Page facebook de PAV activée : www.facebook.com/placeauvelonantes avec 151 « j'aime » Expérimentation Dringy
BUDGET	Budget de la fiche action précédente. Détail paragraphe ci-dessus.

3. Des actions pour interpeller

Lorsque Place au Vélo identifie une problématique liée à la bicyclette sur Nantes, le premier réflexe est de travailler en concertation avec les collectivités afin de construire ensemble des solutions. Mais, certains problèmes ne font parfois pas consensus, tant sur l'importance à leur accorder, l'urgence de son traitement ou la solution proposée. Dans ce cas, Place au Vélo organise des actions d'interpellation toujours cordiales et conviviales, dont l'objectif est de souligner auprès des décideurs l'importance accordée par les citoyens et usagers à l'objet de la manifestation.

Place au Vélo s'est mobilisée le 1^{er} mars 2014 sur la place Graslin afin de demander l'aménagement d'appuis-vélos sur les places de l'hyper-centre de Nantes : à l'occasion des travaux des places ROYALE, BOUFFAY et GRASLIN, les appuis ont été supprimés et réinstallés à l'extérieur. Pourtant, l'implantation des supports vélos se conçoit là où commencent et se terminent les itinéraires les plus empruntés, à des endroits visibles et repérables instantanément. Car sans support pour attacher son cycle, c'est la liberté et la facilité cyclable qui disparaissent. L'absence d'appuis-vélos sur ces places va à rebours des objectifs de développement de la part modale cycliste au sein de l'agglomération. L'argument « patrimonial » ou « paysager » nous paraît infondé, d'autant plus que de nombreux 2 roues-motorisés stationnent régulièrement sur ces places. Le vol est le deuxième frein à l'utilisation régulière du vélo comme moyen de transport quotidien. La conséquence est simple : pas de déplacement sans possibilité de stationner la bicyclette en toute sécurité aux deux extrémités du déplacement. C'est pourquoi une opération symbolique rassemblant plus d'une centaine de cycles couchés sur la Place Graslin a permis d'alerter les candidats aux élections municipales sur la question.

En septembre 2014, une **bande cyclable a de nouveau été peinte par les militants de l'association sur la Rue de Strasbourg** afin de demander des aménagements sécurisants pour les cyclistes. Des solutions sont en train d'être étudiées afin de trouver un modèle qui réponde à toutes les contraintes sur le secteur.

Ces différentes actions sont relayées par la presse, permettant de toucher le grand public, et particulièrement les personnes peu familières avec la thématique cycliste, et ainsi de sensibiliser les différents usagers de la chaussée. Par ailleurs, le relais sur les supports de communication de la FUB permet également de mutualiser les problématiques locales au niveau national.

ACTIONS POUR INTERPELLER	
OBJECTIFS	Alerter et sensibiliser sur les problématiques d'aménagements ou liés à la politique cyclable
DESCRIPTION	Actions ponctuelles et médiatiques sur un angle ciblé
DEROULEMENT PREVU	Développer des actions selon l'actualité, les problématiques recensées et les demandes des usagers.
MOYENS HUMAINS	1 salarié + Conseil d'Administration + adhérents
MOYENS MATERIELS	-
COMMUNICATION	Relai presse + flyer de sensibilisation sur les SAS vélos par exemple
RESULTATS	1 action depuis janvier : - place Graslin le 1 ^{er} mars sur les appuis-vélos
BUDGET	Activité autofinancée par les adhésions notamment

4. Une association en réseau

Place au Vélo appartient depuis sa création à la FUB (Fédération Française des Usagers de la bicyclette), permettant les échanges de bonnes pratiques, la formation des militants et salariés et la mutualisation des actions afin de porter les revendications et besoins au niveau national. En effet, la FUB n'a pas d'adhérents directs si ce n'est les associations locales implantées sur tout le territoire : elle assoit son action sur la connaissance du terrain et la participation citoyenne des différents usagers sur tout le territoire à travers ses antennes locales uniquement. C'est dans cet objectif de mutualisation et de formation qu'un salarié et un bénévole du Conseil d'Administration se sont rendus au **Congrès de la FUB** organisé à Toulouse les 23, 24 et 25 mai dernier, sur la thématique Génération Vélo : la 15^{ème} **journée d'étude** a permis de croiser les regards de nombreux spécialistes,

décideurs et acteurs de terrain dans la perspective commune de favoriser l'usage de la bicyclette au quotidien, en s'appuyant sur les plus jeunes. Le choix de la mobilité se joue très tôt dans la vie : une plénière et trois ateliers thématiques ont permis de décrypter les enjeux d'urbanisme autour de cette question, les outils pédagogiques existants et d'analyser des projets réussis avec les enfants et les jeunes. La participation à **l'Assemblée Générale** de la FUB a également permis d'échanger sur les problèmes rencontrés sur le terrain et les attentes des associations locales, de désigner le guidon d'or et le clou rouillé traditionnellement décernés à cette occasion ainsi que **d'initier un travail en commun sur la tenue de Vélo-city en juin 2015 à Nantes.**

Place au Vélo est également le **délégué local de l'AF3V** (Association Françaises des Véloroutes et Voies vertes) dans la mesure où le développement de ces aménagements relève de la promotion de la petite reine comme moyen de transport. A titre d'exemple, de nombreux adhérents témoignent de leur utilisation quotidienne et utilitaire d'aménagements tels que la Loire à Vélo ou l'aménagement développé en contrebas de la levée de la Divatte par le Conseil Général de Loire Atlantique. C'est pourquoi, face aux enjeux locaux pour les personnes à la périphérie ou l'extérieur de la Métropole nantaise, Place au Vélo s'implique dans le développement d'aménagements dont la vocation première est parfois touristique mais dont l'existence permet à des usagers d'utiliser de manière sécurisée leur bicyclette au quotidien. Outre le suivi des aménagements et la remontée des informations à l'AF3V, **Place au Vélo peut également être le relais d'actions : le 14 juillet, nous nous sommes impliqués dans l'organisation de randonnées affluentes rejoignant la croisière cycliste reliant Vienne à Nantes, la ville accueillant Vélo-city en 2013 à la ville pour 2015.**

Au-delà du réseau national, **Place au Vélo est également une association ancrée localement auprès de différents réseaux travaillant sur des thématiques similaires.** Ainsi, **Vélocampus et Atao Vélos** constituent des partenaires privilégiés à travers la mutualisation de nos efforts autour d'un certain nombre d'évènements, les échanges entre nos structures et le développement de projets créés en commun. Ainsi, depuis plusieurs mois, un projet de récupération de vélos en déchetterie, à l'initiative des Transformers et de nos structures, visant à valoriser ces cycles au sein de nos projets, est en cours d'élaboration. Une rencontre avec Mahel Coppey, vice-présidente de Nantes Métropole à l'économie sociale et solidaire et économie circulaire, a notamment eu lieu afin d'initier le partenariat et s'accorder sur la mise en œuvre. Place au Vélo travaille également avec le Collectif des Boîtes à Vélo par exemple, dans la mesure où la diffusion du modèle économique de ces entrepreneurs relève de la promotion de l'usage de la bicyclette comme moyen de transport au quotidien.

En 2014, Place au Vélo a également soutenu le Collectif **Nantes Cargo Bike** dans sa création, sa constitution en association et sa réponse à l'appel à projet vélo 2015 lancé par Nantes Métropole. Ainsi, quant à l'appel à projet, Place au Vélo a accompagné une quinzaine de projets, à la demande des associations et citoyens, signe de la reconnaissance auprès du grand public de l'expertise d'usage.

Afin de diffuser au maximum notre message et **parce que la bicyclette et la mobilité constituent des thématiques transversales**, Place au Vélo travaille avec les acteurs locaux du développement durable, de l'éducation populaire et de l'économie sociale. Ainsi, Place au Vélo est l'un des opérateurs du **projet Mobilus, piloté par Ecopôle** et dont l'objectif est de questionner les jeunes de la métropole sur les enjeux de la ville de demain et les choix qu'ils peuvent faire en tant que citoyen. De même, la quatorzième édition de la **Fête du Vélo** s'est appuyée sur la participation d'une quarantaine d'acteurs associatifs locaux dans l'objectif de faire vivre le jour J trois thématiques en prise directe avec le choix de sa mobilité.

Les réseaux publics et des entreprises privés sont également des leviers essentiels à la mise en œuvre de nos actions au quotidien : les Maisons de l'emploi sont, à titre d'exemple, fondamentales pour le projet « mobilité vers l'emploi », mené en étroite collaboration avec ces interlocuteurs qui peuvent identifier la pertinence de l'apprentissage de la bicyclette dans le projet professionnel du public.

L'ancrage tant national que local de Place au Vélo au sein des différents réseaux est fondamental pour la mise en œuvre des projets, mutualiser les problèmes rencontrés et les efforts déployés, et résulte d'une volonté toujours réaffirmée de travailler de manière collaborative afin de réunir autour d'une thématique les différents acteurs

concernés, chacun ayant sa spécialité et un cœur de métier différent. La mise en réseau est essentielle à l'efficacité de nos actions et la cohérence territoriale des projets.

AGIR EN RESEAU	
OBJECTIFS	Mutualiser et fédérer les énergies pour la promotion du vélo
DESCRIPTION	Implication dans le réseau national et local
DEROULEMENT PREVU	Partenariats autour de projets + participation au congrès de la FUB + articles sur les actions dans les supports FUB + relayer les informations locales aux autres régions
MOYENS HUMAINS	Conseil d'Administration + adhérents
MOYENS MATERIELS	-
COMMUNICATION	-
RESULTATS	- 1 salarié et un membre du CA présents au congrès de la FUB - 1 membre du CA chargé de la délégation locale pour l'AF3V - 3 salariés et le CA pour le suivi des liens avec la FUB et avec le réseau local
BUDGET	Activité autofinancée par les adhésions notamment + Budget de la fiche action « Conseils, études et suivis, comptages semaine de la mobilité » pour la partie AF3V et FUB

Ces projets, par un échange permanent avec les cyclistes, fondant notre expertise d'usagers et nous donnant ainsi la légitimité d'intervenir dans l'espace et le débat publics sur les enjeux liés au développement de la bicyclette.

II. Former et sensibiliser pour changer les comportements

Le développement du vélo passe par des changements de comportements individuels et collectifs et la levée des freins à son utilisation. Pour cela et dans la tradition de l'éducation populaire, Place au Vélo agit au quotidien, sur le terrain, auprès de différents publics, afin d'initier les réflexions susceptibles d'amener chacun à modifier son comportement de mobilité et à être en capacité d'utiliser sa bicyclette en ville. Que ce soit auprès des enfants et adolescents, des jeunes travailleurs, au sein des entreprises ou auprès des personnes en recherche d'emploi, l'objectif est le même : utiliser son vélo de manière régulière sur le long terme. Il s'agit ainsi d'une dynamique d'émancipation individuelle et collective que nous tentons d'initier à chaque intervention.

1. Mobilité scolaire

Parce que la mobilité se définit très tôt dans le cycle de vie, Place au Vélo s'investit depuis de nombreuses années auprès des enfants et des jeunes. Il s'agit également de leur donner les outils pour qu'ils soient en capacité d'utiliser leur bicyclette au quotidien, par une bonne connaissance du code de la route et des spécificités liées aux cyclistes, ainsi que sur la manière de se positionner et de conduire en ville.

2828 élèves au total en 2014, dont 559 à Nantes et 2269 hors Nantes ont participé aux actions d'écomobilité scolaire et d'éducation routière cycliste :

- 691 élèves sensibilisés via la convention avec Nantes Métropole et les partenariats avec des mairies (projet écocitoyen de La Montagne, ATPS -Aménagement du Temps Périscolaire Ville de Nantes et projet sécurité routière de Basse-Goulaine)
- 1 946 élèves sensibilisés via la convention du Conseil Général
- 191 élèves sensibilisés dans le cadre du programme Mobilus, coordonné par Ecopôle

Ces élèves sont répartis dans **15 écoles** (Léon Say, La Mulotière, Ange Guépin, Dervallières-Chézine, Longchamp, Saint-Nicolas à Nantes, Joachim Du Bellay, Paul Fort et Saint-Louis à Thouaré-sur-Loire, Jules Ferry et Notre-Dame à La Montagne, Le Grignon à Basse-Goulaine, La Bernardière à Saint-Herblain, Anne Franck à Carquefou), l'école du Douet à Saint-Sébastien (15 écoles au total), **13 collèges** (Convention Conseil Général) et **1 CMJ** (Conseil Municipal des Jeunes) à Saint-Sébastien-sur-Loire, **2 IME** (Institut Médico-Educatif) Chanzy à Nantes et Armor à Saint-Herblain.

En 2014, **trois écoles supplémentaires** ont intégré des actions de sensibilisation à la pratique du vélo :

- l'école de La Bernardière à Saint-Herblain : après plusieurs ateliers de maniabilité dans la cour de l'établissement, nous avons animé une sortie pédagogique à vélo pour rejoindre le collège Ernest Renan, où une piste d'éducation routière a été financée par le Conseil Général. Le « Talent du Vélo 2014 Pédagogie » a été décerné à Jean-Marc Allain, directeur adjoint de la SEGPA, pour développer la pratique de la bicyclette auprès des collégiens. Avec le soutien de nombreux partenaires (Conseil général 44, Agence départemental de prévention spécialisée, MAIF, Place au Vélo, Décathlon, Ville de Saint-Herblain), le collège Ernest Renan forme les collégiens à l'apprentissage et l'entretien du cycle, la prévention et la sécurité routière. Il met à disposition de ses élèves, mais également d'autres établissements, une piste sécurisée pour l'initiation à la pratique cycliste, un parc de 24 vélos utilisables dans l'enceinte et en dehors du collège et un atelier de réparation avec l'outillage de base. Il contribue ainsi, grâce à la bicyclette, au développement du Réseau de Réussite Scolaire.
- l'école Saint-Louis à Thouaré-sur-Loire : plusieurs ateliers de maniabilité et d'initiation à la conduite de groupe dans la Coulée Verte ont été proposés aux enfants du Cycle 3. Il est à noter la forte implication des parents d'élèves volontaires pour participer à l'animation des ateliers, facteur toujours déterminant pour l'utilisation du vélo par les enfants suite à nos interventions.
- l'école de Longchamp à Nantes a accueilli Place au Vélo pour des ateliers pratiques de motricité pour tous les enfants du CP et du CE1.

Les ateliers dans les écoles sensibilisent les enfants du CP au CM2. En plus des **parcours de maniabilité dans la cour de l'école, des sorties accompagnées dans la rue** ont été proposées aux élèves du Cycle 3 (du CE2 au CM2). Sur un itinéraire de 4 à 7 km, des groupes de 12 élèves maximum sont accompagnés par le salarié de Place au Vélo, les enseignants et quelques parents d'élèves. Ces sorties ont pour objet d'appréhender à bicyclette les autres modes de déplacement, de découvrir les règles de circulation et les différents aménagements propres au vélo. Le développement de la circulation des enfants à bicyclette dépend nécessairement de l'accompagnement des adultes dans leur apprentissage de l'autonomie et d'aménagements cyclables adaptés pour leur sécurité.

Pour aller plus loin dans l'efficacité de nos interventions, un **projet de création de supports pédagogiques a également vu le jour** : en lien avec Place au Vélo et avec l'appui professionnel d'une réalisatrice, les élèves du club vélo du collège Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle (Nantes) ont travaillé à la réalisation d'une série de 4 courts-métrages portant sur le thème de la sécurité routière et la mobilité cycliste. Le Conseil Général et l'ADEME financent ce projet, dont les élèves sont pleinement acteurs et ambassadeurs. Ces supports audiovisuels seront exploités lors de prochaines interventions de Place au vélo dans les écoles et collèges.

De même, nos **partenaires éducatifs traditionnels ont été associés à la Fête du Vélo** avec un pôle animation sur la question de la mobilité scolaire, la diffusion de supports d'écoles et de collèges et la présence de l'ensemble scolaire Saint Félix – Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle qui présentait leurs actions autour de la bicyclette lors de cette journée symbolique à laquelle la participation de la jeunesse est fondamentale.

SOUTIEN ECOMOBILITE SCOLAIRE	
OBJECTIFS	Sensibiliser dès le plus jeune âge sur les enjeux de la mobilité à vélo, éduquer les jeunes à la sécurité de leurs déplacements, améliorer leur autonomie, évaluer l'impact sur ces communes
DESCRIPTION	Interventions pédagogiques avec les jeunes
DEROULEMENT PREVU	Interventions au sein des écoles primaires Interventions en collèges PAV, opérateur du projet Mobilus, piloté par Ecopôle Création de films pédagogiques par et pour les jeunes
MOYENS HUMAINS	2 salariés + bénévoles
MOYENS MATERIELS	Biporteur de l'association + kit pour parcours pédagogiques + casques et gilets
COMMUNICATION	-
RESULTATS	2 828 élèves sensibilisés au total en 2014 Tournage des films réalisés, reste le montage et la diffusion
BUDGET	Budget des interventions: 27 925€ Dont bénévolat valorisé : 340€ Conseil Général de Loire Atlantique : 16 500€, Nantes Métropole : 7500€, Villes de La Montagne, Nantes, Basse Goulaine : 3585€. Budget films pédagogiques : 3000€ dont 2000€ de l'Ademe et 1000€ du CG44

2. Mobilité en entreprise

Nos propositions d'action en direction des entreprises visent à développer et sécuriser la pratique vélo pour les déplacements professionnels et pendulaires.

Cette année, suite à une **formation de formateurs suivie par deux salariés de Place au Vélo**, l'association a réactualisé ses formations. Face à la demande exprimée par des salariés, nous proposons désormais une formation « Conduite vélo en ville » plus conséquente : la mise en pratique dans la rue n'est plus qu'une des trois séquences de cette formation qui se déroule sur une demi-journée. Les entreprises restent libres de ne pas choisir la formation dans sa totalité, et de ne choisir que la partie pratique, offerte par Nantes Métropole dans le cadre de notre convention et dans la limite des places disponibles.

Les référents PDE sont nombreux à nous commander des formations « Conduite vélo en ville » mais ont parfois des difficultés à trouver un nombre suffisant de salariés intéressés pour qu'elles se déroulent : certains salariés se désistent au dernier moment à cause de la météo incertaine ou en raison d'un agenda fourni.

Néanmoins, 19 formations ont pu se dérouler cette année 2014, dans 16 entreprises différentes et pour 80 salariés sensibilisés au total. 8 autres formations ont été annulées. Le tableau page 13 présente le détail des entreprises avec le nombre de salariés. Avec trois établissements (DREAL, Mairie de La Chapelle/Erdre, CNAM), la formation a été complétée par un module théorique. Avec la Mairie de Bouguenais, un module « sensibilisation à la conduite d'un VAE » a été ajouté.

Place au Vélo est intervenue pour assurer **d'autres prestations**, notamment auprès du CHU en juin puis en novembre (contrôle technique : 60 salariés ; marquage : 35 salariés ; essai VAE et biporteur : 6 salariés) qui, après plusieurs tentatives, organise de l'information et des actions pour les salarié-e-s cyclistes sur les différents sites de l'hôpital. Nous sommes intervenus auprès des entreprises suivantes : RTE (contrôle technique : 17 salariés), Lycée Nicolas Appert (contrôle technique : 7 salariés et lycéens), TAN (contrôle technique : 5 salariés), INRA (contrôle technique : 13 salariés), France Telecom (marquage : 7 salariés), CPAM (forum), FJT Rezé (formation conduite vélo : 2 jeunes + 1 salarié), Prévention Routière (contrôle technique du parc de 20 bicyclettes). D'autres se sont déroulées dans le cadre du défi-mobilité de l'automne : SNCF (contrôle technique : 15 salariés ; marquage : 22 salariés), CSTB (contrôle technique : 14 salariés), La Banque Postale (contrôle technique : 42 salariés ; marquage : 25 salariés), ARS (contrôle technique : 16 salariés).

En partenariat avec **Effia**, nous avons proposé près de la gare Nord, les 29 avril et 6 mai, **un atelier de contrôle technique et marquage**. Cette opération était ouverte aux usagers du parking vélo Effia, aux cyclistes prenant le train via une information dans la gare SNCF, et **aux entreprises qui ont un PDE grâce au relai de Nantes Métropole**. Au total 39 marquages et 30 vérifications ont été réalisés.

A la demande d'une entreprise, nous avons également mis en place une **nouvelle formation d'une demi-journée**, destinée aux professionnels qui se déplacent en voiture en centre-ville. L'objectif est de connaître les nouvelles règles de circulation avec les différentes zones de trafic et nouveaux panneaux, et d'adapter son comportement d'automobiliste aux usagers les plus vulnérables (piétons et cyclistes). Place au Vélo a animé 5 de ces formations auprès de NGE (30 salariés sensibilisés), et 3 auprès de Armor (20 salariés).

En raison d'un agenda bien rempli, Place au Vélo n'a pas pu répondre aux sollicitations de Bouygues Telecom et Université de Nantes, par manque de disponibilité aux dates demandées pour le premier et, pour le second, car il s'agissait d'une demande pour animer de manière festive la Fête du personnel, ce qui suppose la définition d'un contenu de prestation que nous souhaitons développer d'ici les prochains mois.

Le 25 juin, Place au Vélo a présenté ses actions à destination des entreprises lors du forum organisé pendant le club mobilité à l'occasion des 10 ans des PDE, journée organisée par Nantes Métropole.

Dans le cadre du défi-mobilité proposé par Nantes Métropole entre septembre et novembre, nous proposons également du coaching individuel aux salarié-e-s de trois entreprises.

MOBILITE EN ENTREPRISES	
OBJECTIFS	Sensibiliser au sein des entreprises pour inciter à utiliser son vélo
DESCRIPTION	Interventions pédagogiques pour donner les outils et initier la réflexion sur son mode de transport, informer et conseiller les salariés sur la conduite à vélo en ville Formation pratique « Conduite vélo en ville » d'1.5h destinée au salariés des entreprises et gratuite pour celles ayant signé un Plan mobilité, grâce à la convention avec Nantes Métropole
DEROULEMENT PREVU	Interventions théoriques et pratiques sur le vélo Contrôles techniques et marquages en entreprises et collectivités
MOYENS HUMAINS	3 salariés + bénévoles
MOYENS MATERIELS	Biporteur de l'association + documentation + machine de marquage + outils et fiches contrôles techniques
COMMUNICATION	Newsletter de Nantes Métropole
RESULTATS	Voir tableau ci-dessous
BUDGET	Budget : 13 294 € Dont prestations : 9316 € dont 3 450€ de Nantes Métropole sur le volet formations « Conduite en ville » Dont 528€ de bénévolat valorisé

Formations conduite vélo 2014 Convention NM/PAV

Numéro	Date	Entreprise	Cadre défi-mobilité	Nbre
1	22/04	Référents PDE	Non	2
2	13/05	DREAL	Non	6
3	03/06	DACS	Non	2 (sur 6 inscrits)
4	03/06	Nantes Métropole/Ville de Nantes	Non	3
5	05/06	Ville de La Chapelle/Erdre	Non	5
6	05/06	Nantes Métropole/Ville de Nantes	Non	Annulé 0 inscrit
7	10/06	Nantes Métropole/Ville de Nantes	Non	4
8	10/06	CNIEG	Non	Annulé 0 inscrit
9	12/06	Nantes Métropole/Ville de Nantes	Non	Annulé 1 inscrit
10	16/09	CAF	Oui	4
11	18/09	Pôle Emploi	Oui	8
12	18/09	Pôle Emploi	Oui	2
13	1/10	Armor	Oui	6
14	2/10	Ville de Bouguenais	Oui	4
15	3/10	DGA	Oui	5
16	3/10	Eurofins/INRA	Oui	5
17	3/10	Sigma	Oui	Annulé 2 inscrits
18	10/10	ARS	Oui	Annulé 0 inscrit
19	10/10	ARS	Oui	Annulé 2 inscrits
20	16/10	Petits employeurs Nantes : ETPO (2) + SNCF (1 sur 3 inscrits)	Oui	3
21	16/10	Saunier Duval	Oui	3
22	16/10	SNCF	Oui	Annulé 0 inscrit
23	16/10	SNCF	Oui	regroupé avec « petits employeurs »
24	21/10	CAF	Oui	5
25	7/11	CHU	Oui	2
26	24/11	CNAM	Oui	6
27	20/11	EGIS	Oui	5
TOTAL				80

3. Vélo-école adulte

De nombreux adultes ne maîtrisent pas ou peu la bicyclette et, pour répondre à ce besoin, Place au Vélo organise depuis 2007 des sessions de cours chaque année. L'apprentissage se compose d'une vingtaine de cours de deux heures : il s'agit du minimum nécessaire pour apprendre à pédaler et être à l'aise sur la bicyclette, en avoir une bonne maîtrise et être capable d'évoluer dans la circulation, cette dernière étape n'étant pas atteinte par tous les bénéficiaires.

Depuis 2011, nous avons **deux dispositifs pour apprendre le vélo aux adultes**. Le premier est adapté aux personnes ayant un emploi : il est payant, se déroule en soirée au rythme d'un cours hebdomadaire. Le second vise les personnes en recherche d'emploi pour faciliter l'accès aux droits à la mobilité pour toutes et tous : il est gratuit (sauf adhésion à l'association demandée), se déroule en journée au rythme de deux cours par semaine pour progresser plus rapidement.

Les deux dispositifs, et en particulier le second, bénéficient du soutien de Nantes Métropole, l'ADEME, et la Préfecture.

Depuis septembre 2013, nous avons prospecté et trouvé un **lieu d'apprentissage** : grâce à un partenariat avec le Grand T, nous disposons de leur parking en journée. Ce lieu présente toutefois des inconvénients :

- il n'y a pas possibilité de stocker les cycles sur place : nous devons donc donner rdv aux élèves devant le garage du SEVE mis à notre disposition par la Ville de Nantes et qui se trouve à plus de 5 minutes à pieds du lieu des cours.
- nous sommes contraints de libérer l'espace à 19h au plus tard, ce qui nous oblige à démarrer les cours à 17h maximum. Cet horaire n'est pas forcément adapté aux personnes qui ont un emploi : trois personnes inscrites n'ont pas pu suivre les cours.
- le lieu n'est pas proche des locaux de Place au Vélo ce qui ne facilite pas l'interaction entre l'équipe bénévole de la vélo-école et l'équipe salariée de PAV.

Nous sommes donc toujours à la recherche d'un lieu plus adapté à nos besoins.

10 formateurs bénévoles et 1 formateur salarié (cursus : formation de formateur au CAFOC de Nantes + formation de formateur d'initiateur mobilité à vélo avec la FUB) composent l'équipe de la vélo-école adulte. Le formateur salarié assure, en sus de cours, la coordination de l'équipe, l'accueil et le suivi des demandes, l'organisation logistique et la formation des bénévoles. **Les formateurs bénévoles sont parties prenantes de l'organisation des cours** : chaque année, avant la reprise des cours, tout le monde est réuni pour travailler, à partir du bilan de l'année précédente et des retours des élèves, sur le contenu et les orientations du projet pour l'année. **Cette année 2014, les formateurs bénévoles et salariés ont reçu une formation secourisme délivrée par l'ADPC44.**

24 personnes ont bénéficié de cours de vélo. Ce sont toutes des femmes : 9 d'entre elles ont un emploi, 10 sont en recherche d'emploi (et ont à ce titre bénéficié du dispositif mobilité emploi), 4 n'ont pas d'emploi mais ne sont pas en recherche, 1 est retraitée. Les niveaux des élèves étaient très différents au début :

- 3 savaient faire de la bicyclette en arrivant mais ne maîtrisaient pas certains gestes (tendre le bras, regarder derrière, etc) pour pouvoir circuler en ville.
- 10 étaient de fausses débutantes (pas de pratique depuis l'enfance ou l'adolescence, ou faible maîtrise du vélo)
- 11 n'étaient jamais montées sur un vélo.

A noter qu'une personne est déficiente visuelle et ne pourra pas être autonome pour circuler dans la rue. Une autre personne est semi-valide mais sans difficulté pour la pratique de la bicyclette.

4 personnes en recherche d'emploi étaient inscrites pour le printemps 2014 et n'ont pas donné suite ou n'ont pas pu s'engager en raison de contraintes d'emploi du temps.

Un point régulier a été fait avec les bénéficiaires au cours de leur formation pour évaluer si le rythme de la progression et le contenu correspondaient à leurs besoins et attentes. **Elles se sont autoévaluées à l'issue de leur formation et ont rédigé (parfois avec l'aide des formateurs) un bilan.** Place au Vélo a prêté à celles qui le demandaient un vélo au cours de l'été afin de leur permettre de confirmer leur pratique.

Par ailleurs nous leur avons fait bénéficier des autres actions de l'association : ainsi cette année nous avons organisé une balade groupée à l'occasion de la fête du vélo le 15 juin 2014, deux apprenantes étaient au rdv. Le pôle d'animation de Malakoff mettait la vélo-école adulte à l'honneur : les élus ont rencontré ces personnes ainsi que plusieurs formateurs bénévoles. Une balade dominicale spécialement conçue pour les apprenantes a été proposée le 12 octobre, 5 d'entre elles ont participé.

Au final, 7 d'entre elles affirment qu'elles circuleront à vélo autant qu'elles le souhaitent, 5 déclarent ne pas encore avoir la confiance nécessaire pour circuler comme elles le souhaitent ou pour circuler seules. Les 12 autres bénéficiaires soit n'ont pu remettre leur bilan soit ont arrêté la formation avant son terme.

Dans le cadre de ce projet, **Place au Vélo participe aux réunions et travail de réflexion au sein de la plate-forme mobilité emploi pilotée par la Direction de l'emploi de Nantes Métropole.** Ainsi cette année 2014, l'accent a été mis sur la mobilité des jeunes. Cette réflexion a abouti à la construction d'un projet collectif déposé au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse. Dans ce cadre, nous avons proposé la réalisation d'un rallye vélo destiné aux jeunes des FJT et suivis par les missions locales, pour tenter de développer l'usage de la bicyclette, marginal auprès de ce public.

Place au Vélo a participé à la journée « **Plus de mobilité en Pays de Retz** » organisée à Chéméré le 17 juin par le Conseil Général de Loire-Atlantique pour réfléchir aux conséquences des difficultés de mobilité rencontrées sur l'insertion professionnelle et le lien social. Environ 80 professionnels de l'emploi et l'insertion ont rencontré des promoteurs d'actions de mobilité solidaire, dont Place au Vélo fait partie.

VELO ECOLE ADULTE	
OBJECTIFS	Apprendre ou réapprendre à se déplacer à vélo à partir de 18 ans
DESCRIPTION	Cours théoriques et pratiques sur l'apprentissage du vélo à destination des adultes 20 cours maximum (1 cours : 2h) pour les vrais et faux débutants 8-10 cours pour les personnes ayant besoin de prendre confiance pour circuler dans la rue
DEROULEMENT PREVU	2 modalités de cours différents : - Mobilité vers l'emploi : à destination des personnes en recherche d'emploi, formation gratuite et plus intense, pour gagner en mobilité. Sessions prévues pour 12 personnes. - à destination du grand public, formation payante, plus longue et moins dense, adaptée aux personnes qui ont un emploi. Mars – octobre : déroulement des cours
MOYENS HUMAINS	1 salarié + 10 formateurs bénévoles
MOYENS MATERIELS	4 vélos pliants, 10 vélos anciennement NGE + casques + chasubles vélo-école + kits pour parcours pédagogiques
COMMUNICATION	Dépliant « Mobilité vers l'emploi » + site de l'association + communiqués de presse réguliers
RESULTATS	24 personnes formées Un nouvel espace pour les formations a été trouvé Le guide moniteur vélo-école a été actualisé Formation secourisme pour les 10 formateurs
BUDGET	Budget vélo-école adulte: 22 286,04 € dont bénévolat valorisé : 6000€ dont Nantes Métropole : 9 600€ (Mission déplacements doux : 5 100€ ; Direction de l'emploi et de l'innovation : 4 500€)

4. Coaching : osez le vélo en ville !

Ce projet vise à donner les outils et confiance aux cyclistes dans l'utilisation de la bicyclette par l'accompagnement du demandeur par un bénévole autour de plusieurs objectifs : rappel des règles de circulation en ville, découverte des aménagements et définition de trajets quotidiens.

Le format actuel ne semble pas trouver son public malgré une communication accrue de Place au Vélo, en particulier lors de nos interventions en entreprises mais aussi à l'occasion de la bourse aux vélos du mois d'avril (information coaching diffusée notamment dans le journal municipal de Saint Sébastien-sur-Loire en amont de la bourse aux vélos). Nous n'avons eu que quatre demandes depuis début 2014, trois auxquelles nous avons pu répondre, une qui correspondait à un besoin de cours. Dans le cadre du défi-mobilité organisé par Nantes Métropole, trois personnes sont intéressées pour être coachées (traitement de ces demandes en cours).

Les bénéficiaires potentiels de cette action ont du mal à passer le cap de nous contacter, malgré l'intérêt manifeste que suscite ce projet à chaque présentation. Il semble que les freins soient notamment liés à une peur d'être ridicule, de ne pas savoir bien circuler et une réticence liées au format qui ressemble à un cours plus qu'à un moment convivial.

Néanmoins, le projet permet à plusieurs personnes de passer le cap, ce qui reste une bonne chose. Nous sommes en train de développer cette offre au sein des entreprises : l'objectif serait ainsi de former des cyclistes aguerris pour qu'ils puissent devenir coach en interne et sensibiliser les cyclistes plus néophytes.

COACHING : OSEZ LE VELO EN VILLE	
OBJECTIFS	Donner les outils pour circuler en ville et connaître les aménagements
DESCRIPTION	Des coaches bénévoles conseillent les demandeurs pour circuler à vélo au quotidien
DEROULEMENT PREVU	Mise en relation entre bénévoles et demandeurs pour des conseils de conduite, découvrir les aménagements et définir des trajets
MOYENS HUMAINS	1 salarié pour coordonner + une quarantaine de bénévoles inscrits
MOYENS MATERIELS	-
COMMUNICATION	Flyer Coaching + site Place au Vélo + bicyc'lettre + médias + Nantes Métropole via les PDE
RESULTATS	4 personnes coachées sur 5 demandes
BUDGET	Budget : 1 766€ dont Nantes Métropole : 1 550€ dont bénévolat valorisé : 216€

La sensibilisation et formation à destination du public et des habitants de l'agglomération constituent un pilier de notre action quotidienne afin de contribuer à l'augmentation de la part modale cycliste dans les transports. Les deux formateurs en mobilité vélo travaillent régulièrement sur les outils et le contenu des formations afin de maximiser l'impact et l'adapter aux différents publics, notamment suite à la formation de formateurs suivies en décembre 2013.

Afin que les sensibilisations restent interactives et fondées sur le vécu des participants, il est nécessaire que nos outils soient en constante évolution, et se fondent sur notre expérience mais également la mutualisation et la formation au sein du réseau FUB.

III. Promouvoir la Vélonomie

Le développement de l'usage de la bicyclette passe par la possibilité de disposer d'un vélo ainsi que de savoir l'entretenir et le réparer si nécessaire. C'est ce que les associations du secteur appellent la vélonomie. Place au Vélo agit sur ce facteur depuis plusieurs années, dans l'objectif de rendre chaque cycliste autonome : les bourses aux vélos permettent l'achat de cycles d'occasion ; les brico-vélos ont pour objectif d'apprendre à réparer soi-même sa bicyclette tandis que les contrôles techniques ont pour vocation d'apprendre à diagnostiquer l'état de son vélo.

1. Bourses aux vélos

Les Bourses aux vélos, organisées deux fois par an, ont pour objectif de permettre l'accès à des bicyclettes d'occasion et donc à moindre coût, mais aussi de revendre la sienne. Les cycles vendus appartiennent en grande majorité au grand public qui vient les déposer le matin de l'évènement. Pour les autres vélos proposés à la vente, il s'agit des cycles réparés par ATAO Vélos, partenaire traditionnel de l'opération. Un contrôle technique est effectué par les bénévoles et salariés de Place au Vélo avant la mise en vente, afin que les acheteurs puissent connaître l'état et les éventuelles réparations à faire. Par ailleurs, l'association ARCADE vient régulièrement vendre des vélos afin de soutenir leurs projets de solidarité avec l'Afrique.

La première Bourse aux vélos de l'année 2014 s'est tenue à Saint Sébastien sur Loire le 5 avril 2014 et a permis la vente de 163 cycles sur les 211 enregistrés. De son côté ATAO en a vendu 24.

Malgré le temps maussade, le public était au rendez-vous : beaucoup de Sébastienais ont répondu présents (pas loin de la moitié en ce qui concerne les vendeurs, un peu moins d'1/4 pour les acheteurs) : les bourses aux vélos hors centre Nantes permettent de promouvoir la bicyclette auprès d'un autre public que celui présent à la bourse de septembre se tenant sur la Place Viarme. C'est pourquoi nous accordons un soin particulier au choix du lieu de la première Bourse de l'année afin de faire vivre le territoire.

La Ville de St Sébastien-sur-Loire s'est fortement impliquée pour nous accueillir dans les meilleures conditions : fléchage depuis les arrêts de bus du centre-ville pour trouver facilement le site, prise en charge des impressions des tracts et affiches, mobilisation à travers leurs supports de communication, prêt de matériel, Les Bourses aux vélos sont également l'occasion de faire découvrir l'association, ses activités, de sensibiliser sur la pratique cycliste à Nantes, faire découvrir les aménagements mais également de faire du marquage contre le vol. Ainsi, 10 cycles ont été marqués lors de la journée du 5 avril.

La seconde Bourse aux vélos de l'année 2014 s'est tenue sur la Place Viarme à Nantes le 27 septembre 2014 et a permis la vente de 175 cycles sur les 198 enregistrés. De son côté ATAO en a vendu 39 (sur les 41 mis en vente).

Faute de stands disponibles auprès des services de la Ville de Nantes, l'association a dû souscrire une adhésion auprès de l'ACCOORD, qui a répondu favorablement et avec réactivité à notre demande de louer 5 stands parapluie.

BOURSES AUX VELOS	
OBJECTIFS	Permettre l'accès à des vélos d'occasion et la revente de vélos
DESCRIPTION	Evènement fondé sur le dépôt de vélos à vendre par le grand public le matin pour contrôle technique par PAV avant revente. ATAO Vélos vend également des vélos à cette occasion.
DEROULEMENT PREVU	2 Bourses aux vélos par an, une traditionnellement Place Viarme et une décentralisée. 9h30 – 11h : dépôt des vélos 11h – 17h : vente des vélos et restitution des invendus à la fin de la journée
MOYENS HUMAINS	1 salarié pour coordonner chaque Bourse, soit deux salariés

	Une quarantaine de bénévoles chaque journée
MOYENS MATERIELS	Stands parapluies, tables, bancs, barrières prêtés par les villes accueillantes, outils de contrôles techniques, fiches vente / vendeurs, location utilitaire
COMMUNICATION	Affiches, flyers, site, médias
RESULTATS	163 vélos vendus sur les 211 enregistrés auprès de Place au Vélo en avril. Ventes Atao : 24 vélos
BUDGET	Budget BAV St Sébastien de 4 926.65 € dont Nantes Métropole : 450 € Dont bénévolat valorisé : 3600€ Budget BAV Viarme à venir – financement Nantes Métropole : 450 €

2. Brico-vélos

Depuis la fermeture des locaux du 8 rue d'Auvours, Place au Vélo n'est plus en mesure d'assurer ses deux brico-vélos mensuels, qui se tenaient traditionnellement le 1^{er} et le 3^{ème} samedi de chaque mois, avec le soutien de nombreux bénévoles passionnés de bicyclettes, de mécanique et surtout de transmission de leur savoir : en raison d'un flocage irritant dans le nouveau local dédié à cette activité, la médecine du travail nous a fortement déconseillé à l'automne dernier d'y travailler. Face à ce problème, Place au Vélo a demandé à la Ville de Nantes de prendre en charge les travaux, sollicitation qui a reçu un accord officiel au mois de juillet dernier.

Les travaux du plafond du local ont été réalisés la deuxième quinzaine de septembre. D'octobre à décembre, l'espace a été aménagé en véritable atelier afin de permettre de réunir les meilleures conditions possibles de sécurité, d'accueil du public et d'apprentissage. Des réunions salariés et bénévoles ainsi que l'achat de mobilier et d'outils ont ainsi nécessaires au cours de cette période : achat de matériel de réparation, de pieds d'atelier, ... Nous avons par ailleurs défini une charte de fonctionnement afin de permettre aux bénévoles et au public de s'insérer au mieux dans le projet et de ne pas faire de concurrence faussée aux vélocistes de l'agglomération. La suspension des ateliers brico-vélos depuis plusieurs mois a eu de lourdes conséquences, pour le public qui se voit contraint de se tourner vers d'autres acteurs, les bénévoles au « chômage technique » et l'association : ce projet est une porte d'entrée importante vers l'association et l'absence de tenue d'ateliers réduit les nouveaux militants, bénévoles et adhérents. **Le nouvel atelier a ainsi rouvert ses portes en janvier 2015, inauguré le samedi 17 janvier, en présence de J. Garreau, vice-président Nantes Métropole, Th. Quéro, élu de la ville de Nantes, B. Affilé, vice-président à Nantes Métropole et F. Padovanni, élue du quartier Hauts Pavés – Saint Félix.** Dans une ambiance festive et conviviale, les bénévoles, le grand public et les élus ont ainsi découvert le nouvel atelier, avec ses 6 pieds d'ateliers pour réparer plusieurs vélos en même temps, ses outils à disposition, les conseils des animateurs, le plan détaillé des pièces d'un vélo, ...

Nous nous sommes rapprochés (plusieurs réunions de travail, avec des bénévoles et salariés de PAV) des Transformers, ATA0 et Vélocampus, pour proposer aux collectivités locales la **récupération et la valorisation des cycles jetés en déchetterie**. Une partie des bicyclettes récupérées par Place au Vélo pourrait servir de pièces détachées pour le futur atelier ; l'autre partie nous permettrait d'amorcer un projet de « vélos solidaires » à destination des publics fragiles : le public cible serait invité à venir apprendre à en réparer un qu'il garderait ensuite contre une somme modique.

Par ailleurs, face au développement de tutoriels et forums spécialisés sur Internet, Place au Vélo a travaillé, lors du printemps 2014 à un **projet d'extension des brico-vélos sur Internet**, en partenariat avec Robin Débrouille, association de promotion de Do It Yourself. L'objectif était de référencer les tutoriels bien faits et complets sur leur plateforme, reliée à notre site, et de permettre aux bénévoles d'ajouter des « trucs et astuces » ainsi que de répondre aux questions spécifiques des internautes. Le projet n'a pas abouti pour le moment faute de bénévoles de Place au Vélo motivés et disponibles pour ce projet.

BRICO-VELOS

OBJECTIFS	Apprendre à réparer son vélo, disposer d'outils, sensibiliser et échanger sur la pratique du vélo
DESCRIPTION	Des bénévoles transmettent leur savoir pour apprendre au public à réparer son vélo, utiliser les outils mis à disposition et, de manière générale, échanger sur la pratique de la bicyclette
DEROULEMENT PREVU	Lorsque le local est utilisable, les brico-vélos se déroulent le premier et le troisième samedi de chaque mois. Cette année, l'enjeu est avant tout que les travaux puissent être réalisés et le local aménagé car un flocage irritant empêche toute action à l'intérieur
MOYENS HUMAINS	1 salarié pour coordonner + une vingtaine de bénévoles inscrits
MOYENS MATERIELS	Achat nécessaire de nouveaux outils, notamment de pieds d'ateliers + outillage + machine de marquage. Le public est dirigé vers les vélocistes pour l'achat des pièces nécessaires aux réparations et les accessoires.
COMMUNICATION	Site + flyer de l'association + médias
RESULTATS	Accord officiel pour les travaux de la Ville de Nantes, obtenu en juillet Travaux programmés en septembre Aménagement de l'atelier prévu d'octobre à décembre Ouverture dès que possible
BUDGET	Budget : à venir en attente des travaux dont Nantes Métropole : 5 450€ Loyer : 564€ ; Ville de Nantes pour les travaux

3. Contrôles techniques

Au-delà de savoir soi-même réparer son vélo, il est également primordial de savoir identifier les problèmes et besoins d'entretien : Place au Vélo a développé les contrôles techniques pour le grand public depuis plusieurs années. Dans le cadre de la Convention qui nous lie à Nantes Métropole, 10 contrôles techniques sont ainsi financés et programmés chaque année dans les communes de l'agglomération.

Date	Commune	Encadrants	Bilan
09/04/1 A	Sainte Luce sur Loire, mail de l'Europe	2 bénévoles + 1 salarié	20 vélos vérifiés, 17 marquages
12/04/1 A	Vertou, Devant salle Sèvre et Maine (dans le cadre de la foire annuelle)	4 bénévoles + 1 salarié	10 vélos vérifiés, 8 marquages
17/05/1	Brains, foire annuelle	1 bénévole + 1 salarié	7 vélos vérifiés, 5 marquages
24/05/1	Rezé, place Le Meut	2 bénévoles + 1	7 vélos vérifiés, 5 marquages
31/05/1	Les Sorinières, Rue des Sports	2 bénévoles + 1	15 vélos vérifiés, 5
14/06/1	Orvault, Ferme du Bignon	2 bénévoles + 1	15 vélos vérifiés, 9
06/09/1	Le Pellerin, espace René Cassin	2 bénévoles + 1 salarié	12 vélos vérifiés, 12 marquages
17/09/1	Carquefou	2 bénévoles + 1 salarié	20 vélos vérifiés, 15 marquages
20/09/14	Nantes, Place Viarme	4 bénévoles + 1 salarié	4 vélos vérifiés, 9 marquages
09/10/14	Bouaye, Place du Marché	2 bénévoles + 1 salarié	10 vélos, 9 marquages
TOTAL			120 vélos vérifiés / 94 marquages

Au cours de ces moments, l'accent est notamment mis par les équipes sur le réglage de son vélo pour le meilleur confort possible : hauteur de selle, guidon... Les premiers gestes d'entretien et de réglages sont aussi enseignés : réglage des vitesses, regonfler les pneus, réglage des freins...

Ces éléments sont importants pour la sécurité des cyclistes mais également pour leur confort. Si cet objectif peut sembler superficiel, l'expérience nous a appris qu'un cycliste installé inconfortablement sur sa bicyclette faute de réglages adaptés aura tendance à se fatiguer beaucoup plus vite, ne pas prendre de plaisir et à abandonner rapidement ce mode de transport pour se reporter sur ses habitudes antérieures. Les contrôles techniques constituent un maillon essentiel dans la promotion du vélo par la levée des freins à son utilisation.

CONTROLES TECHNIQUES	
OBJECTIFS	Apprendre à faire le diagnostic de son vélo + améliorer la sécurité par l'entretien
DESCRIPTION	Les intervenants enseignent au public à faire le diagnostic et les premiers réglages
DEROULEMENT PREVU	Une vingtaine de minutes minimum sont nécessaires pour faire le lien avec le propriétaire du vélo, remplir la fiche de contrôle avec lui et l'aider à faire les premiers réglages. Les interventions se font sous différents formats, en entreprises, en action grand public ou lors d'évènements de partenaires par exemple.
MOYENS HUMAINS	2 salariés à la coordination, une dizaine de bénévoles en soutien
MOYENS MATERIELS	Fiches de contrôle + outils de réglage + pieds d'atelier + Biporteur de l'association + machine de marquage+ tente + tables et chaises
COMMUNICATION	Flyer de l'association + site + supports à destination des entreprises
RESULTATS	120 vélos contrôlés et 94 vélos marqués lors de 9 contrôles techniques sur les 10 prévus dans la convention avec Nantes Métropole Une banderole spécifique a été éditée afin de renforcer la visibilité et la sensibilisation
BUDGET	Budget de 6 440€ dont Nantes Métropole : 5 000€ dont bénévolat valorisé : 780€

4. Marquage

Le vol étant l'un des principaux freins à l'usage du vélo comme moyen de transport, la lutte contre le vol prend tout son sens afin de limiter les réticences à ce mode de transport. Dans ce cadre, la FUB et ses associations locales agissent sur ce sujet depuis plusieurs années, grâce à des conseils sur les antivols et la manière d'attacher sa bicyclette, mais également grâce au marquage bicycode. Place au Vélo est opérateur local de marquage.

Le principe est simple et se fonde sur un constat : 1 vol sur 3 correspond à une volonté de ne faire qu'un trajet local ponctuellement, la proximité a priori avec le propriétaire empêchant son utilisation sur le plus long terme. Ces vélos sont alors abandonnés à la fin du trajet. Dans ce cadre et afin de faciliter la restitution de ces cycles à leurs propriétaires (chaque année en France, plus de 150 000 vélos retrouvés abandonnés ne peuvent être restitués, faute d'identification, et seulement 2 à 3 % des victimes de vol récupèrent leur vélo), les opérateurs « bicycode » gravent un numéro unique de 12 chiffres sur le vélo, afin de pouvoir l'enregistrer dans une base nationale en ligne <http://www.bicycode.org/>. Lorsqu'une bicyclette est déclarée volée sur la base, chaque citoyen trouvant un vélo abandonné et marqué peut le signaler et permettre sa restitution au propriétaire.

Dans ce cadre, **Place au Vélo a marqué 523 cycles en 2014**, que ce soit lors de nos permanences d'accueil, au cours de prestations au sein d'entreprises ou de collectivités ou lors d'opérations grand public. Le marquage est passé de 6€ à 10€ pour les non adhérents de PAV ; le tarif reste inchangé pour les adhérents, soit 3€. Face aux coûts réels du marquage qui s'avèrent être plus élevés que le montant demandé pour ce service, nous étudions la possibilité d'augmenter légèrement les prix. Néanmoins, les tarifs pratiqués ne doivent pas devenir réhibitoires et freiner le recours au marquage.

Par ailleurs, un marquage gratuit est proposé dans certaines conditions. La subvention accordée par Nantes Métropole à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique est un excellent moyen de motiver des personnes d'opter pour la bicyclette pour leur trajet domicile / travail. Afin de soutenir l'initiative, Place au Vélo propose dans le cadre de sa convention avec Nantes Métropole un **marquage gratuit à destination des 100 premiers bénéficiaires de cette prime**. Ainsi, **les 100 VAE** ont été marqués gratuitement dans ce cadre, principalement lors de nos accueils le jeudi, mais aussi lors de nos actions sur différentes communes de l'agglomération.

Afin de faciliter la gestion de ce marquage qui prend beaucoup de temps en explication et sensibilisation auprès du public concerné, Place au Vélo souhaite réaliser une lettre qui accompagnerait la communication de Nantes Métropole afin d'expliquer le principe et les modalités pratiques de ce marquage pour 2015 et ainsi gagner un temps considérable.

MARQUAGE CONTRE LE VOL	
OBJECTIFS	Lever le frein du vol de vélo
DESCRIPTION	Marquage d'un numéro unique pour référencement dans la base national afin d'augmenter les chances de retrouver son vélo en cas de vol
DEROULEMENT PREVU	Une quinzaine de minutes sont nécessaire pour marquer le vélo et expliquer la démarche, que ce soit lors de contrôles techniques, lors de nos permanences d'accueil ou lors d'évènement
MOYENS HUMAINS	3 salariés
MOYENS MATERIELS	Machines de marquage+ kits de marquage achetés à la FUB
COMMUNICATION	Flyers FUB sur le marquage, comment bien attacher son vélo et sur les antivols
RESULTATS	237 vélos marqués du 1 ^{er} janvier au 1 ^{er} septembre, dont 35 VAE à titre gratuit
BUDGET	1 422 € dont Nantes Métropole : 1 100€ Prestation facturée à 6€ pour les non adhérents et 3€ pour les adhérents + prestations auprès des entreprises

Développer ces éléments et services auprès du grand public est fondamental car nous recevons trop de témoignages de vélos abandonnés dans le garage faute d'avoir su changer la roue, faire le bon réglage ou tout simplement identifier le problème.

IV. Sensibilisation à la sécurité routière

Promouvoir l'utilisation du vélo et contribuer à l'augmentation de la part modale cycliste dans les transports revient à se poser la question de l'impact en termes de sécurité routière : on ne conduit pas en ville ou en forêt de la même manière, volet abordé dans les formations en entreprises et auprès des scolaires mais également auprès du grand public lors de certains événements. Par ailleurs, l'augmentation de l'utilisation du vélo contribue également à modifier le comportement des autres usagers de la rue : en effet, les automobilistes par exemple, doivent intégrer la présence régulière de cycles sur la chaussée qui, dès lors, n'est plus à l'usage exclusif des véhicules motorisés. Mais les changements de comportements sont longs à mettre en place et les incivilités trop nombreuses. Dans ce cadre et au-delà de la sensibilisation à la sécurité routière réalisée par le biais d'actions multithématiques ou à destination de publics spécifiques (scolaires, ...), Place au Vélo participe à des actions grand public sur ces enjeux.

1. Cyclistes brillez

Les mercredi 15 et samedi 18 octobre 2014 entre 10 et 19 heures, les ateliers de l'opération automnale « Cyclistes brillez ! », en partenariat avec l'atelier d'insertion ATAO Vélos (présent uniquement le mercredi), se sont déroulés sur la Place du Commerce, pour sensibiliser les cyclistes à la nécessité d'avoir un éclairage en bon état de fonctionnement. [...] avantages des double sens, contact visuel avec l'automobiliste ...).

Le problème d'accès électrique (les cartons de kits éclairage ayant obstrué le disjoncteur) a été dommageable pour Place au Vélo, qui n'a pas pu assurer le marquage toute la journée du mercredi 15 octobre. Environ 10 demandes n'ont pu être honorées. 27 marquages ont tout de même été réalisés le samedi.

30 vélos ont été vérifiés et réglés le mercredi (temps pluvieux), **120 le samedi** (météo nettement plus favorable).

Cette opération annuelle permet d'interpeller sur la nécessité d'être vu pour être en sécurité : certains cyclistes, faute de sensibilisation, font encore l'économie d'un bon éclairage. Mais pour la plupart des cyclistes concernés, il s'agit surtout d'un mauvais éclairage, ne respectant pas la réglementation, ne leur permettant pas de bien voir ou les empêchant d'être bien vus. A titre d'exemple, beaucoup de cyclistes mettent leur éclairage en position clignotante, croyant de ce fait que les automobilistes seront plus interpellés visuellement : or, non seulement l'éclairage clignotant à l'avant est strictement interdit mais l'expérience nous montre que le cycliste est moins visible qu'avec un éclairage fixe.

Les réglages, les conseils d'entretien et l'installation de l'éclairage sont assurés à la fois par Place au Vélo et ATAO Vélos. « Cyclistes Brillez ! » est également l'occasion pour les bénévoles et salariés de l'association d'argumenter sur les atouts de la bicyclette en ville et sur le comportement à adopter dans la circulation (insertion dans un giratoire, cohabitation avec les piétons, avantages des double sens, contact visuel avec l'automobiliste ...).

En 2015, l'opération sera maintenue mais sur un **format légèrement différent**, afin de recentrer l'action sur l'éclairage : les contrôles techniques du samedi seront maintenus mais le mercredi n'est pas le moment le plus pertinent pour sensibiliser. Ainsi, nous irons **sensibiliser certains soirs les cyclistes** sur les aménagements cyclables structurants, afin d'équiper ceux qui manquent d'éclairage et expliquer l'importance pour la sécurité.

CYCLISTES BRILLEZ	
OBJECTIFS	Sensibiliser à la nécessité d'un bon éclairage et sur les angles morts
DESCRIPTION	Opération automnale avec ATAO Vélos et Nantes Métropole
DEROULEMENT PREVU	Sensibilisation sur la place du Commerce a priori, les 15 et 18 octobre 2014 Vérification de l'éclairage : des éclairages dynamos peuvent être installés gratuitement ainsi que des réflecteurs de roues.
MOYENS HUMAINS	2 salariés pour coordonner + une dizaine de bénévoles + personnel ATAO

MOYENS MATERIELS	Kits éclairage + outils + pieds de montage
COMMUNICATION	Site de l'association
RESULTATS	
BUDGET	Budget de 3 985.05€ dont Nantes Métropole : 1 900€ Prestation ATAO : à déterminer selon leurs disponibilités

2. Cohabitation des cyclistes avec les autres usagers

Un des dangers fondamentaux rencontrés par les cyclistes réside dans les angles morts des poids lourds. Les cyclistes, en suivant la bande cyclable, passent à droite des bus ou des poids lourds, sans mesurer le danger que cela représente pour eux : dans l'angle mort des conducteurs, ils sont exposés au risque de se faire renverser ou écraser si le bus ou le camion tourne à droite ou à gauche.

Place au Vélo a sollicité la SEMITAN afin de travailler sur cette problématique et trouver ensemble une solution permettant de sensibiliser les cyclistes. Depuis 2013 et jusqu'au premier trimestre 2014, un travail commun a ainsi été réalisé : tous les bus sont désormais équipés d'un autocollant invitant à la vigilance vis-à-vis des angles morts.

Place au Vélo aurait souhaité aller plus loin dans le travail commun car les problèmes entre bus et vélos sont nombreux et des témoignages soulignent régulièrement le manque de connaissance de la réalité cycliste de la part des conducteurs de bus, ce qui peut conduire à des mises en danger. Par ailleurs, le partage des voies de bus conduit à des conflits liés à la proximité importante entre deux gabarits opposés, ajoutant aux risques de ne pas voir le vélo. C'est pourquoi les salariés ont rencontré le responsable pédagogique de la Tan au printemps 2014 afin d'envisager un travail de sensibilisation à destination des conducteurs. Mais la Tan ne souhaite pas aller au-delà de ce qui a été mené en commun jusqu'à aujourd'hui. Ce temps d'échange a cependant permis de donner des conseils au responsable pédagogique et de lui donner des outils et arguments pouvant être intégrés dans les formations internes.

Le vendredi 25 avril 2014, une quinzaine de militants s'était donné rendez-vous sur l'île de Nantes afin de réaliser une **opération symbolique autour de faux PV**. Dans nos villes françaises aménagées pour les voitures, les politiques d'aménagements cyclables sont la condition pour réintroduire le vélo et augmenter sa part modale. Néanmoins, un meilleur partage de la voirie passe par le respect des espaces dédiés aux usagers les plus vulnérables : face au stationnement sauvage et récurrent sur de nombreux aménagements cyclables dans l'agglomération, il est indispensable de les faire respecter. Cette infraction au code de la route met en danger les cyclistes, notamment en les obligeant à faire des écarts sur la chaussée, au milieu des automobilistes. C'est pourquoi Place au Vélo a ressorti ses faux PV pour alerter les usagers non respectueux mais aussi les pouvoirs publics : il ne suffit pas de faire des aménagements ou d'annoncer une aggravation des sanctions pour infraction à l'occupation des voies réservées aux cyclistes (cf plan d'actions mobilités actives – PAMA), il faut surtout appliquer les sanctions existantes.

Ces opérations peuvent également être l'occasion pour Place au Vélo de sensibiliser les différents usagers de la chaussée à un nouvel aménagement : dans le cadre de la semaine **"Respectez les cyclistes"** organisée par la FUB (Fédération Française des Usagers de la Bicyclette), c'est le partage de la voirie entre les différents usagers qui était mis à l'honneur cette année. **Place au Vélo s'est mobilisée le 14 mars pour sensibiliser les différents usagers au respect des SAS vélos**, encore trop méconnus et pourtant utiles: sécurisation des cyclistes au démarrage des feux, notamment pour tourner à gauche; visibilité des cyclistes; attente à l'écart des gaz d'échappement; zone tampon avec les piétons ; réduction des angles morts... Place au Vélo réalise son travail de pédagogie avec convivialité, afin de permettre les changements de comportements, préalables à l'augmentation de la part modale cycliste en ville et en faveur d'une circulation apaisée. Les bénévoles étaient invités à venir

offrir une jonquille aux usagers respectant les SAS vélos et des flyers pour faire connaître cet aménagement essentiel à la sécurité de tous.

Mercredi 28 mai, Cours Olivier de Clisson à Nantes, la Préfecture organisait une campagne de sensibilisation à la sécurité des déplacements piétons et cyclistes, en partenariat avec la Mairie de Nantes. L'association Place au Vélo accueillait le public au stand d'information sur le cycle urbain et lui proposait un itinéraire de 30 mn pour s'initier à la pratique de la bicyclette en ville : qu'est-ce qu'un sas vélo? Un double sens cyclable? Comment s'insérer dans un rond-point? Comment tourner à gauche?... Ce sont tant les aménagements cyclables existants que les bons gestes qui ont été abordés lors de cette journée. Les polices nationale et municipale étaient également présentes pour communiquer sur les droits et devoirs des usagers pour que l'espace urbain soit partagé par tous en bonne harmonie.

Néanmoins, Place au Vélo a regretté que les automobilistes ne soient pas associés à cette journée fondamentale, laissant un peu le sentiment qu'ils sont rois et que seuls les piétons et les cyclistes doivent s'astreindre au civisme pour le partage de la chaussée. Par ailleurs, il semble difficile de sensibiliser les usagers les plus vulnérables de la chaussée sans y associer les usagers qui commettent le plus de dégâts matériels et humains. Place au Vélo attache une importance fondamentale au partage de la chaussée par TOUS et c'est pourquoi des opérations telles que « **Des jonquilles pour les SAS vélos** » sont essentielles : en effet, cet aménagement ne prend son sens que si cyclistes ET automobilistes connaissent et respectent les SAS. Ce n'est qu'en comprenant les contraintes de l'autre usager que l'on apprend à ne pas le mettre en danger et à le respecter.

Ce type d'opération est cependant important car elle permet aux différents acteurs de la sécurité routière d'échanger et mutualiser leur savoir et expérience. Cela permet également de faire une opération ciblée sur un public.

Habituellement, Place au Vélo participait aux journées Sécuri'Tan. Néanmoins, il semble que ces journées ne se tiendront pas cette année.

SECURITE ROUTIERE	
OBJECTIFS	Sensibiliser les cyclistes à la bonne cohabitation avec les autres usagers, sensibiliser les automobilistes au respect des aménagements réservés aux cyclistes
DESCRIPTION	Mise en place d'un support à l'arrière des bus + sensibiliser les conducteurs de bus + sensibiliser les cyclistes et les automobilistes
DEROULEMENT PREVU	Après plusieurs réunions en 2013, il fallait finaliser le support, suivre et annoncer sa mise en œuvre
MOYENS HUMAINS	1 salarié pour coordonner + bénévoles pour les sensibilisations
MOYENS MATERIELS	Flyer et diaporama de formation
COMMUNICATION	Site Internet de l'association + Bicyc'lettre
RESULTATS	4 actions menées depuis janvier 2014 : <ul style="list-style-type: none"> - L'autocollant est affiché derrière tous les Bus de la Tan depuis le printemps. Sensibilisation, conception et envoi de supports adaptés au responsable pédagogique de la Tan pour appuyer ses formations internes. - Sensibilisation d'environ 200 automobilistes lors de l'opération respect des SAS vélos au pont Anne de Bretagne le 14 mars - Sensibilisation au respect des bandes cyclables (faux PV) sur l'île de Nantes le 25 avril - Sensibilisation d'une cinquantaine de cyclistes lors de la journée organisée par la Préfecture le 28 mai
BUDGET	Budget de 1635€ dont Nantes Métropole : 1000€

Place au Vélo est très attachée au partage de la chaussée par tous les usagers, qui passe par une prise de responsabilité de chacun afin de circuler de manière civique et respectueuse de l'autre. Les transports constituent une thématique porteuse de crispations en France et notre action sur le volet sécurité routière, au-delà du rappel des règles et des bons réflexes à adopter, réside dans la volonté de faire passer ce message : les vélos ont autant le droit que les autres usagers d'être sur la chaussée mais leur sécurité est précaire lorsqu'ils sont confrontés à des usagers motorisés notamment, qui méconnaissent totalement leurs contraintes.

V. Des évènements pour promouvoir le vélo

Promouvoir l'usage de la bicyclette passe également par des évènements symboliques et festifs qui permettent de faire passer des messages et faire connaître les aménagements cyclables dans la convivialité et sous un format différent des précédents projets : Place au Vélo développe des évènements ponctuels et symboliques tels que la Fête du Vélo, des débats permettant de se former et de participer au débat public et propose ainsi chaque année un programme évènementiel qui, en 2015, sera organisé essentiellement autour de l'année du vélo décrétée par Nantes Métropole.

1. 14^{ème} édition de la Fête du Vélo

A un an de l'organisation à Nantes du congrès mondial sur le cycle urbain, Vélo-city, qui se tiendra pour la première fois dans une grande métropole régionale et non dans une capitale, et la sensibilisation nécessaire pour induire les changements de comportements susceptibles de faire évoluer la part modale cycliste est fondamentale. C'est pourquoi la Fête du Vélo revêt une telle importance : elle permet de découvrir les aménagements cyclables, la possibilité de pédaler sur un parcours sécurisé, sensibiliser et donner les outils pour utiliser sa bicyclette, lever les freins et les stéréotypes véhiculés sur ce mode de transport et, de manière plus large, faire découvrir toute une série de thématiques et de réflexions au grand public. Le parcours sécurisé et les pôles animations constituent les piliers de la Fête du Vélo et de l'engouement du grand public.

Cette année, la Fête du Vélo a bénéficié d'une météo avantageuse et d'une belle programmation renforcée qui a attiré **plus de 10 000 participant-es sur les différentes boucles possibles. Le public a pu découvrir une cinquantaine de structures mobilisées le 15 juin** autour de grandes thématiques phares de la promotion de la bicyclette, structurant les 3 pôles animations gérés par Place au Vélo (Malakoff à Nantes, Pierre Percée à la Chapelle Basse Mer et l'Ecluse à Basse Goulaine) : liberté et émancipation ; développement durable et économie du vélo ; mobilité scolaire.

La Fête du vélo est ainsi :

- un projet de **promotion de la bicyclette comme moyen de transport**, avec la participation du Collectif Boîtes à Vélo, Vélocampus, ATAO Vélo, Vélotyretz, VéloFasto, les Transformers, Robin Débrouille, la piste de prévention du Conseil Général, les animations de Nantes Métropole, l'ensemble scolaire Saint-Félix, Ecopôle, la Fédération Départementale de Cyclotourisme, etc...
- un projet **respectueux de l'environnement**, tant dans sa conception et sa mise en œuvre que ses animations : GAB 44, le Glögg, Humus 44, ...
- un projet de **mixité sociale**, inscrit au sein d'un quartier dit prioritaire pour le pôle d'animations de Nantes, avec des acteurs locaux (la Malle à Case, les Idéelles, ...)
- un projet **ludique pour les petits citoyens**, avec des animations spécifiques coordonnées par la Maison des Jeux ou des artistes des arts de la rue, dans l'objectif d'initier une réflexion auprès des plus jeunes
- un **projet solidaire** ayant permis aux résidents du Centre d'Accueil et d'Activité de Haute-Mitrie de l'ADAPEI de financer les 3/4 de leur voyage annuel par la vente de produits qu'ils avaient préparés en amont.

Cette 14^{ème} édition de la Fête du Vélo a été l'occasion pour Place au Vélo **de renforcer ses partenariats habituels**, notamment les associations traditionnellement présentes lors de nos évènements :

- les associations de **promotion du vélo pour les familles et les personnes en situation de handicap**
- les structures de promotion du **développement durable**
- les acteurs de la **mobilité scolaire**
- les acteurs de déplacements et **mobilités actives**
- **Idhéo**, l'école d'ostéopathes, pour réaliser des massages auprès des participant-es.

Dans l'objectif de Vélo-city 2015, un nouvel élan a été lancé et de **nouveaux partenariats créés** :

- **des structures jeunesse** telles que l'Accoord ou le CRIJ se sont impliquées dans la communication de l'évènement auprès de leur public.
- **Le collectif des Boîtes à vélo** était présent sur le pôle de Malakoff ce qui permet de renforcer un message majeur : le cycle devient une alternative économique et un mode de transport considéré avec sérieux par de plus en plus d'entreprises.
- **Les restaurateurs de la Divatte** ont souhaité s'impliquer dans la Fête du Vélo, notamment dans l'objectif de promouvoir **l'itinéraire Loire à Vélo**. Les années ont démontré que cet itinéraire constitue une ressource économique non négligeable pour les communes à proximité, les commerçants et les restaurateurs à proximité, de par **l'attrait cyclotouristique créé par l'aménagement**.
- **Des associations et artisans de métiers anciens** étaient cette année présents sur le pôle animations de la Chapelle Basse-Mer, dans la continuité de la thématique développée par la Communauté de Communes de Loire Divatte cette année.
- Enfin, suite aux problématiques budgétaires qui nous ont conduit à remettre en cause le gardiennage des pôles (et donc le montage en amont), **la GAEC Bouyer et l'école Ange Guépin** ont accepté de mettre à disposition des lieux de stockage du matériel prêté par les communes partenaires.

L'itinéraire sécurisé à l'est de Nantes, en bords de Loire, a été très apprécié par les participant-es pour différentes raisons :

- Les ponts de Bellevue et Thouaré permettent de réaliser des boucles plus petites, adaptées aux familles et aux néophytes du vélo que les 35kms de la grande boucle pourraient effrayer ;
- Le dénivelé est presque absent, permettant là encore aux participant-es peu habitués à circuler à bicyclette de profiter du parcours sans fatigue excessive.
- L'aménagement en contrebas de la Divatte, réalisé par le Conseil Général, était encore peu connu des habitants de l'agglomération et des alentours. C'est pourquoi Place au Vélo souhaitait mettre en valeur ce nouvel itinéraire lequel, loin d'être uniquement touristique, permet également aux habitants des communes en sud Loire de profiter de l'itinéraire sécurisé au quotidien, pour une utilisation transport de la petite reine ;
- La fermeture de la Divatte pour la réserver aux cyclistes constitue un symbole fort auquel beaucoup de bénévoles et riverains sont attachés.

Les participant-es ont emprunté :

- **Pour 38% d'entre eux : la « Boucle familles »** de 10 kms, passant par Bellevue
- **Pour 19% d'entre eux :** la boucle de 10kms ou celle de 20kms, coupant par Thouaré (Nantes / Thouaré / Saint-Sébastien ou Sainte-Luce-sur-Loire / Thouaré / St Julien / Basse-Goulaine / Bellevue)
- **Pour 43% d'entre eux : la grande boucle de 35 kms** ou la boucle Thouaré / Mauves / La Chapelle / St Julien.

Les 31 anges gardiens, répartis sur 9 postes fixes et 7 postes volants ont pu assurer, avec sourire et professionnalisme, leur mission d'information, de sécurisation, de réparation et de conseils auprès des 10 000 participant-es et des automobilistes à proximité du parcours.

La Fête du Vélo, organisée par Place au Vélo, ne pourrait se tenir sans les partenariats établis avec les 3 collectivités principales concernées : Conseil Régional Pays de la Loire, Conseil Général de Loire-Atlantique et Nantes Métropole. Mais le partenariat avec les communes est également essentiel, tant pour la sécurisation du parcours que pour la mise en place des pôles animations et la mobilisation des habitants.

Le bilan partenarial de cette année est mitigé, dans la mesure où **certaines communes se sont emparées avec enthousiasme de l'opportunité du passage de la Fête du Vélo sur leur territoire. Pour d'autres, cela a été plus compliqué : les changements d'équipes municipales liées aux élections de mars** ont sérieusement ralenti l'organisation de la Fête du Vélo, concentrant tout de la mi-avril à la mi-juin, et rendant ainsi difficile l'anticipation de certains éléments et retardant la communication.

C'est ainsi plus de 50 partenaires associatifs, privés et institutionnels qui étaient présents lors de la Fête du Vélo. Cette synergie incroyable fait preuve de la transversalité de la thématique cycliste qui mobilise de plus en plus de structures différentes autour de cet évènement festif, convivial et populaire.

Mais avant tout, face aux enjeux budgétaires autour de ce projet et dans le respect des principes démocratiques et participatifs portés par toute association, la Fête du Vélo est un projet réunissant de nombreux bénévoles et citoyens souhaitant s'impliquer dans la promotion de la bicyclette.

La Fête du Vélo s'est toujours fondée sur les militants et bénévoles, afin de valoriser l'aspect collectif du projet : leur participation à la définition du projet puis à sa mise en œuvre (mobilisation des animations, récolte des devis, diffusion des informations auprès des partenaires), à la diffusion des flyers et affiches sur toute la métropole, aux derniers préparatifs et le jour J est un pilier essentiel de la réussite de l'évènement. Depuis sa création, la Fête du Vélo nantaise est ainsi la première fête associative de France !

La valorisation du bénévolat se fonde sur le bénévolat réalisé en 2014 sur le projet fête du vélo par les bénévoles de PLACE AU VÉLO, soient 1 492 heures, valorisées au SMIC horaire, charges patronales incluses. Sans l'appui des bénévoles, notamment sur la sécurisation du parcours, la FDV ne pourrait exister, le poids de ces heures valorisées représentant 17 904€.

FETE DU VELO	
OBJECTIFS	Promouvoir le vélo et les aménagements lors d'une journée festive
DESCRIPTION	Parcours sécurisé, pôles d'animations, plusieurs boucles possibles
DEROULEMENT PREVU	Thématique annuelle : le vélo, plus qu'un sport, un transport Initialement 4 pôles d'animations thématiques gérés par PAV
MOYENS HUMAINS	1 salarié pour coordonner + 70 bénévoles
MOYENS MATERIELS	Matériel emprunté aux mairies + locations d'utilitaire + achat d'un barnum, ...
COMMUNICATION	15 000 dépliant 3 volets + 2 000 affiches A3 + 200 affiches abribus imprimés par Nantes Métropole
RESULTATS	Plus de 10 000 personnes le Jour J Une cinquantaine de partenaires privés et institutionnels 3 pôles d'animations gérés par Place au Vélo et 2 pôles gérés par des partenaires
BUDGET	Budget de 73 804€ ; Résultat : - 2285€ Nantes Métropole : 22 500€ (2500€ d'impressions des supports) Valorisation bénévoles : 17 904€ Région Pays de la Loire : 12 500€ Conseil Général de Loire Atlantique : 9 000€ Ademe Pays de la Loire : 2 000€ Communauté de Communes de Loire Divatte : 2 000€ Basse-Goulaine : 1 000€ Saint Sébastien-sur-Loire : 1 000€ Chapelle Basse Mer : 500€ Saint-Julien-de-Concelles : 500€ Banque Postale : 400€ Mauves-sur-Loire : 300€

2. Evènements avec les adhérents et des débats pour se former

L'un des objectifs est de permettre à chaque cycliste de s'impliquer dans les politiques publiques menées sur ce sujet : la participation des bénévoles, militants et adhérents aux moments clés de la vie de l'association mais aussi à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets, est essentielle à la vie démocratique et à la cohérence des orientations et projets développés.

L'Assemblée générale, qui s'est tenue cette année le 15 février au sein de la Maison des syndicats, constitue un moment citoyen et participatif fort : les adhérents ont participé à un **débat sur les discontinuités cyclables, dans un contexte d'élections municipales**, permettant de définir les orientations et priorités de l'association en termes d'évolution des aménagements. Ce débat a permis de réaliser et faire valider par l'AG une lettre ouverte aux candidats des élections municipales afin de leur rappeler les enjeux liés à la bicyclette et les attentes des cyclistes citoyens de Place au Vélo. Ces débats permettent également aux nouveaux arrivants de se former sur les thématiques ainsi que sur la participation au débat public. L'Assemblée Générale est également l'occasion d'inviter les nouveaux acteurs économiques à vélos à venir se présenter.

Chaque année, au mois de juin, un pique-nique est organisé en bords de Loire sur l'agglomération, pique-nique auquel sont conviés les adhérents de Place au Vélo. C'est l'occasion de se retrouver d'abord, d'apprendre à se connaître pour les nouveaux, mais également de faire un point sur les 6 premiers mois de l'année et de tracer ou affiner les perspectives pour la fin de l'année. Une trentaine de personnes s'est réunie devant l'école d'architecture le jeudi 19 juin, dans une ambiance conviviale pour donner son avis sur les actions et les projets et être intégré aux prises de décisions et aux orientations de l'association.

Enfin, au-delà de leur implication au sein de chaque projet, les bénévoles initient de **nombreuses balades** dans et autour de la métropole, avec un petit groupe de cyclistes parfois néophytes parfois plus aguerris. L'objectif de ces balades est avant tout le plaisir de partager collectivement **la découverte des aménagements, de l'environnement nature** de la région et d'échanger autour de la pratique cycliste. Ces balades constituent une extension régulière de la Fête du Vélo, à plus petite échelle et sans sécurisation du parcours, mais avec un même objectif : partager dans une ambiance familiale et militante les joies de la pratique de la bicyclette tout en découvrant de nouveaux itinéraires. Ces bénévoles sont d'ailleurs des personnes ressources dans la définition des parcours de la Fête du Vélo de par leur pratique régulière et leur connaissance des aménagements et endroits agréables dans les alentours de Nantes. Ces balades sont gérées directement par les bénévoles de Place au Vélo, pour des raisons d'assurance. Le rôle de l'association réside dans la mise en lien entre les participants, les conseils sur les trajets si nécessaire et la diffusion de l'information auprès des intéressés.

Par ailleurs, **défendre un projet de société dont l'un des axes majeurs est le mode de transport à vélo suppose de former les militants, accéder aux réflexions nationales et internationales autour de la bicyclette et avoir des temps de débats et d'échanges qui sont structurants pour les orientations prises par Place au Vélo.** C'est pourquoi nous participons et organisons des débats sur l'impact du cycle dans nos sociétés.

Le 2 octobre, Place au Vélo a organisé au sein de la Médiathèque Jacques Demy un débat avec le journaliste spécialisé dans les transports, auteur du blog « L'interconnexion n'est plus assurée » ainsi que du livre « Le pouvoir de la pédale » : **Olivier Razemon**. A quelques mois de Vélo-city, ce débat avait pour vocation de présenter le dernier livre de ce journaliste mais également de donner les outils à nos militants et au grand public pour s'insérer dans le débat et les animations qui auront lieu du 3 au 5 juin 2015. Le grand public a été convié à ce débat et a répondu nombreux : **presque 200 personnes sont venues échanger** avec le journaliste et Place au Vélo. Le débat était précédé d'une visite commentée et analytique des aménagements cyclables avec Olivier Razemon et des membres du conseil d'administration de Place au Vélo. .

Par ailleurs, pour compléter cette réflexion, Place au Vélo est partie prenante du débat organisé par **Rue de l'avenir** le 17 octobre sur le thème « Tisser la ville entre centre et périphérie ». Cette thématique est d'actualité, comme l'avait d'ailleurs souligné Place au Vélo dans sa lettre ouverte de mars dernier : permettre aux habitants des périphéries d'utiliser en toute sécurité leur bicyclette au même titre que les habitants des centre-ville, qui bénéficient souvent de plus d'aménagements cyclables, est un levier essentiel pour contribuer à sa démocratisation et promouvoir l'égalité dans l'accès aux mobilités dites alternatives.

EVENEMENTS ADHERENTS	
OBJECTIFS	Participer à la vie de l'association et à la définition des projets, se former, découvrir les aménagements

DESCRIPTION	Evènements conviviaux liés à la vie interne de l'association et débats de réflexions
DEROULEMENT PREVU	Tout au long de l'année
MOYENS HUMAINS	Membres du CA + 1 salarié pour l'organisation des débats
MOYENS MATERIELS	-
COMMUNICATION	Interne et externe pour les débats grand public
RESULTATS	Débat lors de l'assemblée générale le 16 février Pique-nique adhérents le 19 juin Balades presque hebdomadaires de mai à octobre 2 octobre : débat avec Olivier Razemon 17 octobre : débat organisé par Rue de l'Avenir « Tisser la ville entre centres et périphéries ».
BUDGET	Activité autofinancée par les adhésions notamment ainsi que par la vente de livres d'Olivier Razemon

3. Le vélo, thématique transversale, s'invite à des évènements grand public

Parce que Place au Vélo travaille en réseau, nous sommes régulièrement sollicités pour participer à des évènements sur la thématique des transports et le développement durable : la bicyclette s'inscrit aujourd'hui comme une thématique transversale qui s'intègre dans de nombreux champs et Place au Vélo est aujourd'hui reconnue dans son expertise sur le sujet au sein de nombreuses associations nantaises. A titre d'exemple, nous participons au collectif transport d'**Alternatiba**.

Les 17 et 18 mai dernier, Place au Vélo était présent à **Nature en Fête**, évènement organisé par Humus 44 à Aigrefeuille. Les bénévoles présents ont ainsi pu aller à la rencontre du public pour échanger sur la pratique de la bicyclette, promouvoir les évènements à venir (particulièrement la Fête du Vélo) et expliquer le travail de l'association. Une balade était également organisée par les bénévoles pour les personnes qui souhaitaient relier Nantes et Aigrefeuille à bicyclette. Tout le groupe a été enchanté par les retours positifs liés à leur présence et les échanges riches avec les participants de ce festival. Il est en effet important de pouvoir aller échanger avec le public de ce type d'évènements dans la mesure où il s'agit d'un public a priori initié à nos thématiques et réceptif à nos messages.

Dans le cadre de la Fête du Vélo, Place au Vélo a constitué un partenariat avec l'association « Les Idéelles » qui organisait « **Fêtons jardin** » le samedi 14 juin, dans le parc de la Roche, au sein de Malakoff. L'objectif de notre présence était de diffuser l'information du projet « Mobilité vers l'emploi » auprès des habitants du quartier. L'accueil a été positif et nous espérons que les personnes rencontrées feront la démarche de s'inscrire dans ce projet.

Dans le cadre du partenariat qui nous lie à l'Office du Tourisme du Vignoble Nantais depuis le printemps, Place au Vélo est partenaire de la « **Rentrée du Vignoble à Vélo** », au même titre que le partenariat de l'Office du Tourisme avec la Fête du Vélo : des bénévoles étaient présents le dimanche 7 septembre sur le parcours (La Chapelle Heulin) de cet évènement désormais bien inscrit à l'agenda des habitants de la région afin d'échanger avec le public et inciter certains « cyclistes du dimanche » à utiliser leur vélo dans la semaine.

Tous ces évènements grand public sont pour nous l'occasion de faire passer des messages dans une ambiance festive et détendue, auprès d'un public ouvert aux échanges sur la mobilité.

LE VELO S'INVITE A DES EVENEMENTS DE PARTENAIRES	
OBJECTIFS	Inclure le vélo dans les évènements organisés par d'autres associations
DESCRIPTION	Modalités de participation définies selon chaque évènement
DEROULEMENT PREVU	Tout au long de l'année
MOYENS HUMAINS	Salariés pour la coordination, bénévoles pour les interventions

MOYENS MATERIELS	-
COMMUNICATION	Interne et externe pour les débats grand public
RESULTATS	17 et 18 mai : Nature en Fête, Humus 44 14 juin : Fêtons jardin, les Idéelles 7 septembre : Rentrée du Vignoble à vélo
BUDGET	-

Conclusion - Préparer 2015

2015 sera une année pleine d'enjeux : Nantes accueillera du 3 au 5 juin Vélo-city, le congrès mondial du cycle urbain ; Nantes Métropole annonce une année du vélo. Dans ce cadre et parce que ces événements constituent une formidable opportunité de promouvoir l'utilisation de la bicyclette et initier les changements de comportements nécessaires à l'évolution de la part modale cycliste, Place au Vélo s'est emparée de ces deux événements depuis plusieurs mois déjà.

Dans le cadre de Vélo-city, une concertation a été lancée auprès des adhérents au mois d'avril afin de recueillir leurs avis et attentes et ainsi commencer à travailler de manière collective sur un programme d'action. Par ailleurs, un certain nombre de réunions de préparation en lien avec Nantes Métropole et nos partenaires associatifs ont débuté en juin et continueront jusqu'à la fin de l'année 2014. Enfin, dans le cadre de la croisière cycliste Vienne – Nantes, reliant symboliquement la ville d'accueil de Vélo-city en 2012 à la ville accueillante de 2014, Place au Vélo a été sollicitée par l'AF3V et Nantes Métropole pour s'impliquer dans cette journée et permettre notamment aux cyclistes de la métropole de rejoindre le groupe international qui venait de faire plus de 2000kms en un mois et demi. Ce moment était fondamental afin d'initier la mobilisation des habitants autour de l'évènement. En effet, pour Place au Vélo, l'enjeu essentiel de Vélo-city localement est de créer le lien entre les habitants et le congrès, tant pour provoquer le déclic nécessaire au passage à la bicyclette comme moyen de transport que pour leur permettre de participer au débat public.

L'année du Vélo annoncée par Nantes Métropole permet de mettre la bicyclette au centre des objectifs de la métropole pour l'année, ce qui constitue évidemment une bonne nouvelle pour Place au Vélo, mais également de développer toute une série de projets afin d'animer le territoire, préparer l'arrivée de Vélo-city et mobiliser les nantais autour de la thématique. L'objectif majeur reste l'augmentation de la part modale cycliste dans les transports. Dans ce cadre, au-delà des réunions avec Nantes Métropole pour préparer de manière concertée l'année et ces actions, nous travaillons en interne avec les bénévoles et adhérents afin de développer des projets spécifiques pour 2015.

Ainsi, la deuxième partie de 2014 a été dédiée à deux enjeux : continuer les actions en cours menées quotidiennement et préparer 2015 afin d'être à la hauteur des enjeux posés par les deux rendez-vous Vélo-city et l'année du vélo : réponse à l'appel à projet vélo 2015, accompagnement d'une 15aine de projets dans le cadre de cet appel, dépôt de 4 contributions à Vélo-city, organisation d'une Fête du Vélo clôturant officiellement le programme Vélo-city, développement d'une plateforme de communication pour fédérer les cyclistes, participation des membres du conseil d'administration à la notation des contributions Vélo-city